

Lettre(s)

Revue éditée par l'Asselaf
pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française

L'éditorial de Philippe de Saint Robert

L'avènement de l'Europe anglophone

Ce que Maurice Druon dénomme la Babel européenne est née. Elle est destinée à prospérer. Toutes les langues, en effet, y sont en principe sur un pied d'égalité. Ce principe à intention hautement démocratique n'a et n'aura qu'un effet : l'instauration de l'anglais, ou plutôt de l'anglo-américain, c'est-à-dire de la langue du pays le moins européen de l'Union, comme langue de travail et de communication imposée. Cela se fit longtemps dans une certaine discrétion. Avec la présidence de Romano Prodi, ce fut le coup de force permanent, dans l'indifférence active – si l'on ose dire... – du gouvernement français, dont les hymnes à la francophonie ne se tiennent qu'à Moncton et à Ouagadougou.

Deux décisions toute récentes sont évidemment passées inaperçues dans notre presse uniquement préoccupée de ce grave « problème de société » que constitue le mariage homosexuel, beaucoup plus important que l'avenir de notre langue en Europe et dans le monde. Voici ces deux faits.

C'est par une déclaration de protestation à la presse de M^{me} Anna-Maria Campogrande, haut fonctionnaire européen, que nous avons appris que, depuis le 1^{er} mai, les standardistes de la

Commission à Bruxelles, ville francophone, avaient reçu l'ordre exprès de répondre exclusivement en anglais aux communications. M^{me} Campogrande précise que « depuis la fondation des institutions européennes, par courtoisie pour le pays hôte, le standard répondait en français et n'utilisait une autre langue que lorsque l'interlocuteur le désirait ». Ce haut fonctionnaire ajoute que cette décision, qui

encourage le monolinguisme, ne peut se justifier et constitue une véritable discrimination à l'égard des pays latins « qui sont plus à l'aise en français, particulièrement au téléphone ». Nul doute que notre Représentation permanente n'aura pas manqué d'intervenir, mais on n'en a pas entendu parler...



Une Union européenne élargie qui ne veut voir qu'une seule langue

Commission à Bruxelles, ville francophone, avaient reçu l'ordre exprès de répondre exclusivement en anglais aux communications. M^{me} Campogrande précise que « depuis la fondation des institutions européennes, par courtoisie pour le pays hôte, le standard répondait en français et n'utilisait une autre langue que lorsque l'interlocuteur le désirait ». Ce haut fonctionnaire ajoute que cette décision, qui encourage le monolinguisme, ne peut se justifier et constitue une véritable discrimination à l'égard des pays latins « qui sont plus à l'aise en français, particulièrement au téléphone ». Nul doute que notre Représentation permanente n'aura pas manqué d'intervenir, mais on n'en a pas entendu parler...

Or, cette directive porte un nouveau coup au statut de langue officielle du français en France même : en effet, alors qu'une directive du 28 mai 2001 permettait aux États membres d'accepter

(Suite en page 2.)

(Suite de l'editorial.)

l'usage d'une langue usuelle en matière financière (en fait l'anglais) comme langue de « prospectus », la directive du 4 novembre 2003 franchit une étape supplémentaire en imposant désormais à ces mêmes États membres d'accepter que ledit « prospectus » soit exclusivement rédigé en anglais, « langue usuelle dans la sphère financière internationale », selon la langue de bois des instances de Bruxelles.

Tous les pays membres de la soi-disant « Union européenne » auront désormais une langue officielle de plus : l'anglo-américain. Rappelons que lors de l'entrée de l'Angleterre dans ce qui n'était encore que le Marché commun, le président Pompidou avait insisté pour que le français conserve à Bruxelles la place éminente dont il jouissait depuis sa création, au motif, précisait-il, que l'anglais n'était pas la langue de la seule Angleterre...

Or, cette directive a été adoptée par le Conseil, donc par le gouvernement français lui-même dont les lâchetés successives en ce domaine n'auront pas peu contribué à construire cette Europe anglophone, donc américanisée d'avance, qui s'est d'ailleurs imposée aux nouveaux arrivants en provenance de

Ce n'est pas nous qui le disons

Mais c'est notre confrère Le Canard enchaîné qui, dans son n° 4349 du 3 mars 2004, cite le précédent éditorial (n° 36) du président de l'Asselaf, ainsi qu'il nous offre le savoureux petit entrefilet à droite ci-dessous. À notre tour de ne pas résister au plaisir de citer notre malicieux confrère !

SAINT ROBERT (Philippe de) : dans son éditorial de « Lettre(s) », la revue éditée par l'Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française, il rappelle que les qualités littéraires de la Constitution européenne rédigée par Giscard d'Estaing ont été beaucoup brocardées. En particulier par les académiciens, qui ont tout de même élu Giscard sous la Coupole. Philippe de Saint Robert cite Pierre Messmer. Celui-ci lui a confié que « l'Académie a relevé quelque six cents fautes de français dans cette malencontreuse Constitution mort-née ».

C'est un bicorne d'âne pour le nouvel académicien !



LE BAL DES FOCUS

À Paris, au dernier Salon du Snacking (sandwichs et autres confiseries), des professionnels causaient boulot en français dans le texte (« Libération », 28-29/2) : « Faire du sandwich et du micro-onde paraît si facile que beaucoup focussent davantage sur l'emplacement de la boutique ou du packaging que sur la qualité de ce qu'ils servent. »

Sans compter ceux qui, au lieu de causer français, pratiquent le frenching.

l'Est lors des négociations. Ainsi, François Mitterrand avait bien raison de dire : « la France est ma patrie, l'Europe [anglophone] est notre avenir... » Pourtant, il disait aussi : « Un peuple qui perd ses mots n'est plus entendu de personne ». Jusqu'à quelle dépos-

session finale cette schizophrénie permanente nous mènera-t-elle ?

P.S.R.

(1) 53, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris.

Un prix pour P.-V. B.

Nous ne dirons jamais assez l'honneur que nous fait notre éminent collaborateur Pierre-Valentin Berthier pour les rubriques – pertinentes et documentées – qu'il nous confie depuis le numéro 3 de *Lettre(s)*, édité en avril 1992.

Sa large culture générale, ses solides connaissances de linguiste et ses talents de correcteur réputé ont toujours été une source irremplaçable d'analyses et de commentaires sur l'état de la langue française et une pressante invitation à défendre, à la fois résolument et avec mesure, ce que l'on peut qualifier de « bon usage ».

Grammairien, il ne l'est pas seulement. Romancier, il en a déjà fourni quelques exemples. Historien, pourrait-on dire, en tant que témoin et acteur, il en donne la preuve avec son ouvrage *la Cité dans le tunnel* *, qui raconte son expérience de journaliste à Issoudun de 1936 à 1951.

Correspondant de presse, « localier » dans ce chef-lieu d'arrondissement de

l'Indre pour le principal quotidien de Châteauroux, Berthier – assisté de son épouse, Suzanne – a vécu de 1939 à 1945 ce qu'il est convenu d'appeler les années noires. Il a noté et, heureusement pour nous, il publie maintenant quelques-uns de ses souvenirs : des anecdotes poignantes ou piquantes qui ont le mérite de nous placer (pour les moins jeunes, de nous replacer) dans la vie quotidienne de cette « France d'en bas » où notre existence nationale a traversé tant d'épreuves.

C'est ce récit qui a été distingué par le Prix de la Ville de Châteauroux, décerné par un jury municipal pour le caractère social et régional de l'ouvrage.

Que notre ami Pierre-Valentin reçoive nos bien vives félicitations !

E. S.

* Éditions Alan Sutton, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire.

Revue éditée par l'Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (ASSELAF)

39, avenue de Saxe, 75007 Paris

Directeur de la publication
Philippe de Saint Robert

Rédacteur en chef
Philippe Loubière

Comité de rédaction
Pierre-Valentin Berthier –
Jacques Bouchet – Bernard Thibault –
Eugène Simongiovanni

Impression
Imprimerie Simon
25290 Ornans

Numéro de commission paritaire : 73426

*
Prix du numéro : 5 euros
Abonnement annuel : 20 euros
(10 euros pour les adhérents)
Abonnement de soutien : 30 euros
(minimum)



Témoignage syndical

Le silence syndical devant la dégradation des conditions de travail de ceux, chaque jour plus nombreux, qui sont contraints par les sociétés qui les emploient à ne s'exprimer qu'en anglais, avait de quoi surprendre. Cette situation semble tout de même sur le point d'évoluer, au regard du travail des deux délégués syndicaux C.F.T.C. à qui nous ouvrons nos colonnes pour le témoignage ci-dessous. Ces derniers ont pris conscience des enjeux de pouvoir dans l'entreprise, autant que du respect des salariés et des clients dans celle-ci, en commençant par réclamer que l'abréviation de « Monsieur » sur leurs ordinateurs ne soit plus « MR » comme en anglais, mais « M. », puis en exigeant que leur logiciel de travail soit traduit en français et qu'il reçoive un nom français à la place du sigle anglophone d'origine. Le travail sur un logiciel professionnel dans la langue maternelle des salariés a incontestablement amélioré les conditions de travail de ceux-ci, en respectant leur dignité de francophones, autant qu'il a gagné en efficacité. Il faut également espérer que le spectre de la sélection par l'anglais, à l'embauche et ensuite, cède ainsi du terrain.

Les conséquences de cet engagement linguistique ont été très nettes : de minoritaire (5 %) qu'était la section syndicale C.F.T.C. qui a entrepris ce combat, elle est passée à 30 % aux élections au Comité d'entreprise qui ont suivi !

Nul n'étant prophète en son pays, dit-on, c'est du Québec que vint la reconnaissance, avec la remise du prix Lyse-Daniels 2004 à M. Jean-Loup Cuisiniez et à son équipe pour son « combat sans relâche pour maintenir le français comme langue de travail en France », preuve s'il en est qu'ils ont des choses à nous apprendre : leur expérience « de terrain ».

L'Asselaf et la rédaction de Lettre(s) ont recueilli le témoignage de M. Cuisiniez, ainsi qu'ils ont écrit au secrétaire général de la C.F.T.C., M. Ditinger, pour lui faire part de nos compliments et de nos encouragements dans ce combat.

NOUS SOMMES DES SYNDICALISTES. L'occasion nous a été donnée récemment de découvrir le travail de votre association à travers ses différents numéros. Nous nous retrouvons pleinement dans les pages de *Lettre(s)*. Nous n'avons rien à vous apprendre. N'est-ce pas alors surprenant que des syndicalistes soient pourtant invités à s'exprimer ici ?

Au secours,
ma boîte
ne parle plus
français !

C'est sous ce titre, par exemple, que notre confrère *L'Expansion*, dans son n° 681 de décembre 2003 expose la dérive linguistique des entreprises « françaises » et les problèmes croissants qui se posent ainsi aux salariés en terme de progression de carrière, voire d'accès à l'emploi.

C'est parce que deux syndicalistes polyglottes demandent et obtiennent le retrait d'un logiciel installé en anglais dans leur entreprise. Ils déclenchent d'autres actions dont ils récoltent les fruits aujourd'hui. Cinq ans après, ils commencent à peine à réaliser le déploiement de leur combat pour la survie de la francophonie : un délégué syndical d'une autre orga-

nisation a connaissance de leurs actions sur la Toile. Il les encourage à postuler pour le prix Lyse-Daniels 2004 (décerné par les associations francophones du Québec en faveur de la promotion de la langue française et de la fraternité entre les peuples). C'est ainsi que naît le dossier : « La Langue, un Combat syndical ». Le secrétaire perpétuel de l'Académie française se demande s'il y a une lueur d'espérance. Ce dossier lui parvient. Il envoie ses encouragements aux syndicalistes et déplore l'absence de prise de conscience du mouvement syndical sur la question de la langue. Parallèlement, dans un quotidien paraît un article intitulé : « Non assistance à langue en danger ». Le Ministre délégué à la Francophonie a ainsi vent de notre action : il invite au Ministère une délégation multiculturelle de notre entreprise, pour souligner les enjeux économiques et sociaux de la question de la Francophonie. Une radio décide de consacrer un temps d'antenne à nos délégués syndicaux. Et c'est le matin du passage à l'antenne que des salariés de l'entreprise prennent conscience de l'importance du combat pour la langue. La Direction générale elle-même en redécouvre le sens.

Il y a une attente évidente dans tous les milieux : politique, littéraire, associatif, dans les organismes de consommateurs, et dans le monde du travail bien entendu. Quoique le mouvement syndical, dans son ensemble, ne mesure pas encore pleinement que la question de la langue au travail est désormais une véritable « fracture linguistique », les délégués syndicaux qui se penchent sur la question de la langue sont pour-

tant plus nombreux que l'on ne croit. L'érosion des langues nationales a lieu tous les jours dans les entreprises. La survie de celles-ci en Europe rejoint ainsi le combat syndical.

Nous, syndicalistes, nous posons la question : « Qui peut promouvoir le respect de la personne humaine sans respecter sa langue ? »

**Mathilde FISCHER
Jean-Loup CUISINIEZ**

My fracture
linguistique
is rich

Enquête

« Devenue l'espéranto des affaires, la langue du prince Charles fait sa loi dans les entreprises. Entretiens d'embauche, courriers électroniques, questionnaires d'évaluation, réunions stratégiques... »

L'usage systématique de l'anglais frise parfois l'idéologie et se fait au détriment des salariés peu "fluent", qui voient parfois leur carrière stagner. Plus grave : le tout anglais représente une menace objective pour les passagers des compagnies aériennes », écrit en outre notre confrère *Terra economica* dans son n° 13 du 22 avril 2004 (en ligne : www.terra-economica.info).



« Le français, c'est toute une culture »

Entretien avec Dominique de Buman

Que représente la langue française pour vous ?

Outre le fait qu'elle est ma langue maternelle, elle exprime une culture – tirant ses racines dans le grec et le latin – en provenance de la Méditerranée. J'aime beaucoup la culture française et l'atmosphère qu'elle imprègne là où elle est prépondérante. Elle est synonyme de finesse, de sens de l'esthétique, d'humour, d'esprit par le jeu des mots – qui peuvent avoir différents sens –, de gastronomie, d'art de vivre... Le français est une langue difficile, pleine de nuances où l'agencement des mots, la tonalité confèrent une ambiance. L'allemand a aussi son charme, mais c'est un autre mécanisme, qui se rapproche plus du lego : on juxtapose des éléments, chaque mot a son idée propre. Il faut juste puiser dans le vocabulaire pour en retirer ce que l'on veut dire. Il y a peut-être moins de poésie.

À Berne, les Alémaniques sont-ils sensibles à cette différence ?

Je suis sûr que les Suisses allemands aiment beaucoup les Romands. Certes, économiquement parlant, nous ne sommes pas perçus au meilleur niveau. Les clichés, liés à une région considérée comme marginale, demeurent. En revanche, ils apprécient ce côté cultivé, humoristique, cet attachement à une certaine qualité de vie.

Néanmoins, les cantons alémaniques ont décidé de privilégier l'anglais au détriment du français à l'école...

Ce processus, entamé par Ernest Buschor, ancien directeur de l'Instruction publique zurichoise, est scandaleux pour la Suisse. C'est une injure à notre fédéralisme et à l'histoire de notre pays qui s'est formé sur la base d'une connaissance réciproque de nos identités et de nos cultures. Impossible d'imaginer la Suisse sans ce respect mutuel. Et le compromis signé récemment par les cantons



Syndic (maire) de Fribourg et conseiller national suisse, Dominique de Buman est un ardent défenseur de la langue française.

n'est pas acceptable. Il faudra sérieusement envisager, comme l'a suggéré le conseiller national Didier Berberat, d'ôter aux cantons leurs compétences en matière d'enseignement des langues, pour légiférer sur le plan fédéral. Il en va de l'intérêt supérieur du pays.

Vous y allez un peu fort, non ?

Pas du tout. Les Suisses allemands, surtout les jeunes, savent moins bien le français aujourd'hui qu'il y a trente ans, c'est un fait. De plus, les institutions permettant aux différentes parties du pays de se connaître mutuellement sont mises à mal. Prenez l'Armée. Qu'on le veuille ou non, force est de constater qu'elle servait de creuset à l'unité nationale. Ce rôle a faibli avec Armée XXI. Et la SSR. Lors de l'examen de la loi sur la radio-télévision aux Chambres, la droite dure

voulait réduire le poids de la SSR et confiner la diffusion des canaux linguistiques exclusivement dans leur bassin géographique. La possibilité de voir une émission suisse dans une autre langue aurait été mise en péril. C'est terrifiant de constater tous ces coups de boutoir contre la cohésion du pays.

La Suisse va-t-elle exploser ?

Le danger existe, mais à une échéance que je n'arrive pas à estimer. Peut-être cinquante ou cent ans. Quelle que soit la région où ils vivent, les Suisses restent attachés à certaines valeurs : sécurité publique, confort, état de droit. Mais le sentiment national régresse – excepté lors d'événements ponctuels, sportifs, notamment.

Vous avez écrit un livre (1), publié en 2003. Pour quelles raisons ?

L'idée m'est venue en discutant avec des amis. En tant que syndic d'une ville, on est retenu dans l'expression de ses idées politiques, représentant l'ensemble d'un collège plutôt que soi-même. À part dans mes discours, j'avais peu l'occasion de faire part de mes convictions. Vieil amateur de dissertations, j'ai donc pris la plume pour expliquer mes idées, au calme, sans entrer dans une polémique comme lors d'un débat. J'ai pu exprimer ma conception du monde, sans atteindre au devoir de fonction.

Auriez-vous voulu être écrivain ?

Non. J'aime écrire, mais j'aime aussi parler. Et j'ai l'impression de parvenir à trouver une bonne formule plus facilement par oral que par écrit.

Propos recueillis par François MAURON pour la revue Coopération (Genève)

(1) *L'avenir est dans nos têtes*, Éditions La Sarine, 2003.



Lettre de Skopje

PARMI toutes les républiques « autocéphales » nées de l'éclatement de la Yougoslavie, la République de Macédoine n'est pour lors pas la mieux connue des Français, qui croient très bien connaître l'histoire mais ignorent tout de la géographie, et cependant elle revendique une vieille tradition francophone qui s'exprime déjà par son état de pays associé à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) depuis septembre 1999 et candidat à l'intégrer à part entière lors du prochain Sommet de Ouagadougou.

Cela posé, il ne faut pas se faire trop d'illusions car la situation actuelle y reflète celle de toute l'Europe de l'Est depuis que la Commission de Bruxelles, en violation de ses principes et à la faveur du silence résigné de Paris, a imposé l'usage de l'anglo-américain comme unique langue de négociation aux candidats à l'entrée. En ce qui regarde la Macédoine, cette entrée n'est programmée que pour 2010 mais, de toute évidence, elle est déjà plus que présente dans les esprits et se manifeste par une véritable course à la « conformité » aux critères imposés, en tous les domaines, par Bruxelles, dont on connaît le principe : cessez d'être vous-même, et vous serez des nôtres.

C'est à l'initiative de l'Observatoire des relations internationales du développement et de la francophonie (ORIDF) de l'Université René-Descartes de Paris V, piloté par le professeur Edmond Jouve, que s'est organisée cette XIV^e Table ronde internationale en coopération avec

l'Université Saints-Cyrille-et-Méthode de Skopje. Elle s'est tenue à Skopje même, ainsi qu'à Ochrid et Bitola, cette dernière ville étant un très ancien et fidèle bastion de notre langue. Il est plus que juste que notre langue renaisse, là où les cimetières français de l'Armée d'Orient témoignent des milliers de nos soldats qui y ont laissé la vie, pendant la Grande

Macédoine mais non la « nation » macédonienne, au motif que les Macédoniens seraient en réalité des Bulgares...

À quoi se joignent des turbulences internes dues à la présence d'une forte minorité albanophone que le voisinage du Kosovo et de l'Albanie incite à des revendications minoritaires qui ont, dans les années passées, suscité des troubles, lesquels se sont apparemment calmés par un accord conclu en août 2001. Une université albanophone, l'Université du Sud-Est européen, a été établie à Tetovo en novembre de la même année, avec sa Faculté de communication, subventionnée par l'Union européenne et ... les Américains. Il est vrai que son doyen est un universitaire français, Michel Bourse, mais obligé de fonctionner en anglais.

Dans sa communication, M^{me} Kaliopa Krivasija Stilinovic, Consul honoraire de France à Bitola et conseillère à l'Université Saint-Clément-d'Ochrid, a indiqué ce qui suit : « L'enseignement du français a certes connu une période d'affaissement dans la ville, mais il semble avoir retrouvé un nouveau souffle du fait de l'intérêt et de la motivation d'apprendre une autre langue à part l'anglais, du fait du multilinguisme si présent et si actuel. Le français est enseigné dans les établissements scolaires à Bitola, plutôt à titre de seconde langue ; nombreux sont les projets menés et soutenus par l'ambassade de France, par l'Alliance française qui, elle, représente une véritable école moderne de français ;



Guerre, pour la libération du joug ottoman. Le cimetière français de Bitola (l'ancienne Monastir de l'époque ottomane) est ainsi l'un des plus grands cimetières des Balkans, pas uniquement en raison de sa surface de 30.000 mètres carrés, mais aussi en raison de son importance : 6.134 soldats identifiés et 7.000 qui reposent dans l'ossuaire commun.

Cette toute jeune République n'a cessé, depuis dix ans qu'elle a accédé à la souveraineté internationale, d'être contestée par ses voisins : la Grèce d'abord, qui s'aplatit si volontiers devant les Turcs, mais qui prétend lui nier le droit de s'appeler par son nom, par les Bulgares ensuite, qui reconnaissent l'« État » de



Deux nouveaux « coalisés » : le Burkina Faso et le Maroc

Les professionnels de la culture du Burkina Faso, réunis dans une bonne vingtaine d'organisations, se sont constitués en décembre dernier à Ouagadougou en « Coalition burkinabée pour la diversité culturelle ».

C'est également en décembre 2003 qu'une « Coalition marocaine pour la diversité culturelle » a vu le jour. Son président, M. Nabil Ayouch, explique en substance que cette coalition a été créée en réaction aux négociations de l'accord bilatéral de libre-échange entre les États-Unis et le Maroc. Cet accord, sur le point d'aboutir, constitue un danger pour l'industrie culturelle marocaine, fragile et dépendante du soutien de l'État marocain. Celle-ci n'en existe pas moins et les professionnels marocains de la culture souhaitent qu'elle évolue et se développe en dehors de toute pression extérieure.

Or, les précédents exemples d'accords négociés par les États-Unis avec des pays tiers montrent que la philosophie américaine en la matière est de considérer la culture comme un bien ou un service quelconque devant faire l'objet d'une libéralisation dans le cadre d'une négociation globale.

C'est précisément parce que le gouvernement américain n'a pas réussi à mettre en place sa politique de libéralisation en la matière au sein de l'O.M.C., et qu'il craint la signature imminente d'une convention internationale sur la diversité culturelle sous l'égide de l'UNESCO qui légitimerait les politiques culturelles au niveau mondial, qu'il a entrepris cette marche accélérée de négociations d'accords bilatéraux de libre-échange.

En conséquence de quoi, dans le cadre actuel de la négociation de l'accord de libre-échange entre le Maroc et les États-Unis, les professionnels de la culture regroupés au sein de la Coalition marocaine, demandent instamment à leur gouvernement de les tenir au courant du contenu du projet et de leur assurer que la culture bénéficiera bien d'un statut protégé.

Ces deux nouvelles Coalitions rejoignent ainsi les rangs du Comité international de liaison des Coalitions pour la diversité culturelle, aux côtés des Coalitions d'Argentine, d'Australie, du Canada, du Chili, de Corée, de France, du Mexique, de Nouvelle-Zélande et du Sénégal.

(Suite de la page 5.)

des projets de l'ordre de la sensibilisation au français dans les jardins d'enfants, français précoce dans l'enseignement primaire, création de sections bilingues au lycée général et, pour finir, avec l'Université Saint-Clément-d'Ochrid de Bitola, une politique de relations internationales orientée vers les universités françaises : projets européens communs, coopération avec l'Université Nancy-2, Agrenna Rennes, IUFM Toulouse, signature d'un accord bilatéral avec l'Université de Nice Sophia-Antipolis, échanges de cadres enseignants, d'étudiants, d'experts, transfert d'expériences, de connaissances, ouverture de nouvelles perspectives... ».

Dans le système éducatif macédonien, le français figure en principe en deuxième langue étrangère. Mais je voudrais surtout insister sur le rôle de nos services culturels, pour une fois à la hauteur de la situation. Le Centre culturel français de Skopje, sous la direction de Philippe Desgouttes, est seul à y animer de véritables manifestations culturelles de l'Europe de

l'Ouest. L'Alliance française, créée en 1932, a été reconstituée en 1992. Elle est devenue efficace depuis trois ou quatre ans, notamment à Ketovo et à Bitola, sous l'impulsion de ses directeurs dynamiques, Benoît Billy et Jean-François Saint-Dizier. À Bitola notamment, avec plus de 130 élèves et trois professeurs recrutés localement, l'Alliance française affiche, insiste son directeur, une double exigence de modernité et d'efficacité.

Dans ce chaos des Balkans, bien souvent entretenu tout autant que calmé par les pompiers pyromanes d'un « droit d'ingérence » qui ressemble fort à du néo-colonialisme, la France a pour vocation de retrouver ses anciennes amitiés, de les vivifier et d'en faire l'expérience exemplaire du multilatéralisme culturel et politique auquel sa politique est attachée, et dont les événements les plus récents ont montré l'impérieuse nécessité.

P.S.R.

Continuer à parler français en Croatie

UNE association de parents d'élèves d'enfants bilingues a été créée il y a maintenant presque quatre ans à Zagreb, la capitale de la Croatie. Cette association, appelée « *Jedan drugi svijet* » (Un second monde), propose différents programmes destinés aux enfants d'âge pré-scolaire, scolaire et aux adolescents, afin que tous puissent soit apprendre le français, soit maintenir leurs connaissances en français par une pratique régulière. Il y a également un atelier de théâtre en français.

La présidente de l'association, madame Florence Nigrón Dautovic, se plaint que les maigres subventions qu'elle reçoit du ministère des Affaires étrangères français (programme FLAM), et du ministère croate de l'Éducation, ne suffisent pas à couvrir les besoins de l'association.



Qui ose encore parler français ?

La question de l'anglais scientifique revient régulièrement, parce que nombre de scientifiques non anglophones se croient obligés, par idéologie, par aveuglement ou par arrivisme, de publier dans cette langue le résultat de leurs travaux. C'est une absurdité que nous dénonçons depuis longtemps (voir l'intervention de Droit de comprendre au CNRS, rapportée dans Lettre(s) n° 35 de juin 2003) : l'anglais est une langue bien plus maladroite à exprimer la rigueur des sciences que le latin et le grec en leur temps ou le français aujourd'hui (voir notre article « La langue sans qualité » dans Lettre(s) n° 22 de mai 1998). Il y a en outre une telle différence de niveau de langue entre les locuteurs de l'anglais de diverses origines que l'intercompréhension n'est pas toujours un fait acquis, ce qui n'est pas le cas en français. C'est pour cette raison, explique le professeur Denis Monière dans les lignes ci-dessous, que les scientifiques qui ont l'anglais pour langue maternelle ne lisent pratiquement jamais les articles, écrits en anglais, de leurs collègues non anglophones de naissance. Autrement dit, si vous ne voulez pas qu'on vous lise : écrivez en anglais !

Pourquoi, alors, certains Français et certains Québécois s'obstinent-ils ? Voici les quelques éléments de réponse sur la nature des enjeux que propose cet éminent professeur québécois.

VOICI quelques années, on nous disait que l'anglais était simplement une langue de communication indispensable pour les sciences « dures », physique, chimie, médecine, génie... Or, l'usage de l'anglais devient aussi la norme dans les sciences dites « molles », comme l'illustre le dernier congrès mondial de science politique.

Fondée à Paris, il y a plus d'un demi siècle, l'Association internationale de science politique organise tous les trois ans le Congrès mondial de science politique. Le dernier a eu lieu à Durban, en Afrique du Sud, du 29 juin au 4 juillet 2003.

Cette organisation scientifique internationale a inscrit dans ses statuts deux langues de communication, le français et l'anglais, ce qui était à l'époque une reconnaissance du prestige international de la science politique française, aussi féconde et dynamique que la science politique anglo-saxonne.

Or, l'usage du français est battu en brèche et tend de plus en plus à devenir une curiosité archéologique dans cette association, à tel point que de nombreux membres contestent ouvertement le « statut privilégié » qui fut accordé au français. Il est difficile de leur donner tort, car les politologues de langue française ont eux-mêmes déserté leur langue maternelle. Sur les 1244 communications présentées, nous en avons recensé à peine 36 qui furent prononcées en français, soit une proportion mirabolante de 2,9 %.

Les deux principales communautés de politologues de langue française, soit la France et le Québec, ont abdiqué et ont choisi l'anglais comme langue de communication. Ceux qui ont le plus contribué à la présence du français furent les Africains puisque 55 % des communi-



cations faites en français furent prononcées par des politologues africains. Les Français arrivent au deuxième rang avec seulement 27 % des communications en français. Plus des deux tiers des politologues français présents ont choisi de communiquer en anglais. La contribution québécoise au rayonnement du français fut particulièrement insignifiante puisque 80 % d'entre eux prononcèrent leur communication en anglais et qu'il n'y en eut que deux qui le firent en français, soit autant que de Brésiliens.

Ce sont les Africains qui assurent l'existence internationale de la langue française. Mais pour combien de temps encore ? Ne seront-ils pas tentés d'imiter leurs collègues français et québécois et de présenter

leurs prochaines communications en anglais pour être admis dans le cercle de la renommée ? Pourquoi, à long terme, le choix de leur langue de communication se différencierait-il de celui des étudiants français et québécois qui sont incités à présenter leurs communications en anglais par leurs professeurs ?

Les professeurs français ne se sentent pas responsables du rayonnement international du français et se soucient uniquement de leur rayonnement personnel. Ainsi, à l'atelier MT3-214, 3 des 5 participants étaient des professeurs français réputés et ils ont choisi de présenter leurs travaux en anglais. Pourtant, le citoyen lambda doit se dire qu'ils ne se sont pas rendus si loin à leurs propres frais, qu'ils ont été soutenus par des fonds publics. Sa perplexité ne peut que s'accroître s'il se souvient que Jean-Pierre Raffarin a émis une directive le 14 février 2003 (voir *Lettre(s)* n° 35), rappelant les services publics à leurs devoirs de promotion du français et plus spécifiquement l'importance de la diffusion des contenus scientifiques en français. Il y a loin des paroles aux actes.

Et pourtant, ces choix qu'on dit individuels ont des effets collectifs et provoqueront à terme le dépérissement des revues scientifiques de langue française. La plupart des communications présentées dans les congrès et les colloques seront par la suite soumises pour publication aux revues de la discipline. Or, moins il y a de communications en français,



moins il y aura ultérieurement d'articles soumis aux revues, et celles-ci auront de moins en moins de choix dans le processus de sélection. Dès lors, le vivier se raréfiant, la qualité des articles ira en déclinant et les revues elles-mêmes seront dévalorisées par la communauté scientifique elle-même. Par ailleurs, les revues anglophones, recevant un très grand nombre d'articles, seront plus sélectives et surclasseront les autres revues en devenant les principales revues de référence de la discipline. Moins de qualité signifiera pour les revues francophones moins de crédibilité et moins d'abonnements, ce qui les mènera à la fermeture. Celles qui survivront ne pourront le faire qu'avec le soutien des fonds publics. Ainsi, en bout de piste, ce sera la collectivité qui devra assumer le coût culturel et économique des choix individuels. Pourquoi gaspiller l'argent des contribuables dans des entreprises vouées à disparaître ?

Mais les universitaires francophones n'en sont pas à une contradiction près. N'est-il pas illogique d'inciter les scientifiques de langue française à diffuser leurs travaux en anglais pour les rendre accessibles et compétitifs sur le marché scientifique, et en même temps de les pénaliser en les obligeant à produire des thèses de doctorat en français ? ce faisant, ils prendront du retard sur leurs collègues anglo-saxons car ils ne pourront pas publier directement, comme eux le font, les résultats de leurs thèses. Toute cette production restera ignorée de la communauté scientifique. Et si on pousse le raisonnement à ses conséquences ultimes, on peut se demander pourquoi maintenir des enseignements de deuxième et de troisième cycles en français, puisque là encore on retardera l'intégration des jeunes chercheurs à la communauté scientifique. C'est du moins ce que pensent et font les Hollandais qui viennent de décider d'imposer l'anglais comme langue d'enseignement aux cycles supérieurs. Ils ouvrent la voie aux autres pays européens et annoncent probablement le choix de la langue de communication de l'Union européenne.

Les universitaires qui cautionnent l'hégémonie linguistique de l'anglais

s'imaginent qu'en utilisant cette langue ils seront reconnus par leurs pairs anglophones et pourront ainsi mieux faire rayonner la production scientifique française. Mais ce faisant, ils se mettent en position d'infériorité linguistique, surtout dans les sciences humaines et sociales, car ils doivent fonctionner intellectuellement en empruntant des concepts à une autre culture et les manipuler bien souvent dans une langue anglaise approximative qu'ils désignent eux-mêmes comme du *basic english*.

On n'est jamais aussi clair, précis et nuancé que dans sa propre langue. Dès lors, il n'est pas surprenant que dans les congrès internationaux de science politique ou de sociologie, ce soient les anglophones qui imposent leurs modèles théoriques. Les productions intellectuelles des francophones ou des hispanophones – même soutenues en anglais et parce que soutenues en anglais – ne sont pratiquement jamais reprises par les collègues de langue anglaise. Cette marginalisation est peut-être due au fait que la qualité d'un travail scientifique ne peut être aussi grande dans une langue seconde que dans sa

Cioran

Bréviaire des vaincus

LES nations sans orgueil ne vivent ni ne meurent. Leur existence est insipide et nulle, car elles ne dépensent que le néant de leur humilité. Les passions seules pourraient les tirer d'un sort monotone. Mais elles n'en ont pas.

CIORAN

(Tiré de Bréviaire des vaincus, Gallimard, coll. Arcade, 1993, p. 78, § 41. Titre original Îndreptar pătimiș trad. Alain Paruit.)

langue maternelle ou, comme c'est le cas des Africains par exemple, dans une langue de culture intime depuis l'enfance. Travailler en anglais ne peut que générer un rapport d'inégalité et de subordination. L'hégémonie linguistique s'accompagne d'une hégémonie intellectuelle, scientifique et technique qu'elle contribue à consolider.

Denis MONIÈRE
professeur de science politique
Université de Montréal

Qui sont les champions ?

Autre façon de défendre la langue française

LA nouvelle, connue déjà des familiers des Dicos d'Or de monsieur Pivot, a été rendue officielle lors de la Finale régionale de novembre 2003 : le Championnat de France d'orthographe s'arrête. Je voudrais, en tant qu'ancien lauréat, souligner ce qu'elle a apporté dans le domaine de la défense de notre langue, et en quoi elle va nous manquer.

L'exercice de la dictée peut encore paraître désuet à beaucoup de personnes, sans parler de la corvée qu'il représente généralement pour les élèves des classes primaires et des collèves. Et combien de fois ne recueille-t-on pas les réflexions désabusées de responsables de l'enseignement, de la recherche ou de l'industrie, confrontés à des écrits bourrés de fautes, de futurs cadres aux connaissances techniques aussi précieuses qu'indiscutables, mais pour qui l'orthographe, de leur propre aveu, ne présente qu'un intérêt tout à fait secondaire ?

Le Championnat de France lancé par B. Pivot, avec le parrainage d'une grande banque et d'un illustre éditeur de dictionnaires, a eu un immense mérite : celui de rendre à quelques centaines de milliers de personnes le goût de s'intéresser à l'orthographe, et donc à une saine pratique de notre si

belle langue, à travers un exercice rendu ludique par sa présentation, mais aussi efficace en ce qu'il permettait à tout un chacun d'y participer « à blanc » dans les mêmes conditions que les vrais candidats (le stress en moins).

Il s'est créé une émulation qui débordait de très loin le petit cercle des initiés et des purs amateurs de jeux d'esprit. Du coup, nombre de municipalités et d'organiseurs de salons du livre se sont mis à proposer des concours d'orthographe locaux qui ont suscité un enthousiasme étonnant. Un grand nombre de clubs d'orthographe se sont créés un peu partout en France, spécialement dans la région Nord-Pas-de-Calais et en Bretagne.

Que se passera-t-il maintenant ? Maintenant, il faut persister, inventer, trouver peut-être une drogue de substitution. Les clubs susciteront inévitablement de nouvelles recrues parmi les frustrés des Dicos d'Or. Outre Bernard Pivot, il y a nombre d'excellents auteurs dans ce domaine. Il faut que tous ces passionnés continuent à faire des émules. C'est une honorable contribution à la défense de la langue française.

Michel COURTOT
Dico d'Or 1995



La « méthode globale » en question

RÉGULIÈREMENT, des ouvrages dénoncent les carences de l'Éducation Nationale. Récemment, l'un d'eux (au titre insolite) a attiré l'attention des médias et connu un certain retentissement. Il s'agit du *Journal d'une institutrice clandestine*, de Rachel Boutonnet (Éditions Ramsay).

Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur décrit son année de formation dans un Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de la région parisienne (1). Dès son arrivée, elle comprend qu'elle n'aurait rien à attendre de cette formation pour exercer son métier l'année suivante. Elle comprend aussi qu'elle ne doit ni montrer sa déception, ni dire ce qu'elle pense. Tous les soirs, elle tient un journal afin de résumer ses journées et ses impressions. Elle se transforme en reporter clandestin afin de faire revivre l'atmosphère qui règne en ce lieu fermé.



Il lui faut tout d'abord se familiariser avec le vocabulaire employé :

Les professeurs sont des *formateurs* ;

Le maître est l'*adulte-référent* ou la *personne-ressource*, et les élèves des *apprenants* ;

On ne fait pas de cours, on *intervient sur un groupe* ;

On ne parle pas de connaissances, mais de *compétences* ;

L'élève ne travaille pas, il *produit* ; il n'apprend pas, il *construit des apprentissages* ;

On ne note pas, on *évalue*. Il existe quatre sortes d'évaluation : l'*évaluation diagnostique*, l'*évaluation formative*, l'*évaluation certificative* ou *normative*, l'*évaluation sommative*...

Il faut aussi être imprégné de principes que les formateurs rappellent à chaque instant :

Il ne faut pas transmettre des savoirs, mais *apprendre à apprendre* ;

L'enfant doit être le *coauteur de son projet d'apprentissage* ;

Il faut *partir du vécu des apprenants pour les rendre actifs* ;

Les enfants doivent *s'autoévaluer*, trouver leurs fautes eux-mêmes. Si le maître évalue le travail de l'élève, celui-ci confondra son travail avec ce qui fait plaisir au maître ;

La pédagogie d'aujourd'hui est centrée sur l'activité de l'enfant et non plus sur les objectifs du maître.

Il faut convertir tous ceux qui ne croient pas dans ces dogmes...

Rachel Boutonnet rapporte des propos tenus et des consignes données par les formateurs. En voici quelques uns s'appliquant à différentes disciplines de l'enseignement :

ORTHOGRAPHE

On donne en général beaucoup trop d'importance à l'orthographe. Qu'importe l'orthographe pour un jardinier, du moment qu'il sait planter ses fleurs. L'orthographe est une loi votée par le Parlement. Nous subissons tous le joug, la chape de plomb de cette loi.

MATHÉMATIQUES

Le professeur doit être un intermédiaire entre ce monde cruel des mathématiques et les élèves, sans quoi les maths sont sources de schizophrénie. D'ailleurs, les mathématiciens ne réussissent que parce

qu'ils sont schizophrènes. On ne peut pas leur parler, parce qu'ils ont peur de parler aux autres.

FRANÇAIS (activités de production d'écrit)

Développer les conséquences d'une idée farfelue. Exemples : si on supprimait les chaises, si on payait l'eau au prix de l'alcool ? À la Queneau : S + 7. Remplacer les substantifs d'un texte par le septième mot qui suit chacun d'eux dans le dictionnaire et faire de même pour les verbes.



HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Une mauvaise séance est une séance où tout est magistral, où les connaissances n'ont pas été construites par les élèves.

Les enfants n'ont pas besoin de votre savoir pour construire le leur. À la rigueur, moins vous en savez, mieux c'est. Si un enfant vous pose une question à laquelle vous ne pouvez pas répondre, vous pouvez toujours lui rétorquer : « Écoute, je ne sais pas, débrouille-toi. Nous ne sommes pas des profs d'histoire. »

NOTES DE RACHEL BOUTONNET :

« Les cours n'étaient pas conçus pour nous apporter un contenu concret. Nous avons passé en tout et pour tout six heures dans l'année à l'enseignement de la lecture. Pas une seule sur l'écriture... »

Je me trouve pour un an dans le bastion de la peur et de l'ignorance fière d'elle-même et arrogante. Le



(Suite de la page 9.)

credo est ici : "Moins on sait, plus on est intelligent et mieux on sait ce qu'est apprendre et enseigner".

Il n'est jamais question de l'autorité à l'IUFM. C'est un sujet tabou. Un maître ne doit pas crier, ne doit pas punir, ne doit pas menacer d'un contrôle. Les formateurs font comme si la question de l'indiscipline des élèves ne se posait jamais. Les stagiaires s'y heurtent pourtant en stage. Ils se trouvent en face d'élèves qui se battent en classe, qui refusent d'écouter et de travailler, qui font preuve d'une grande insolence. En face de ces situations, ils sont souvent démunis, faute d'avoir eu des conseils. Quand ils en parlent, ils n'obtiennent pas de réponses. À moins que les formateurs ne leur expliquent qu'il faut rendre les activités intéressantes et qu'il faut impliquer les élèves dans leur projet d'apprentissage.

Les formateurs sont d'anciens professeurs du second degré. Ils prétendent parler au nom d'une science qui ne repose sur aucun fondement vérifié par l'expérimentation ; l'échec de leurs formules, notamment dans l'apprentissage de la lecture, est de toute façon nié et l'illettrisme admis. Pire, cette pseudo-science est considérée comme novatrice, voire révolutionnaire. Toute contestation est assimilée à une attitude révolutionnaire.

Personne, au sein de l'IUFM, ne semble se sentir responsable de la formation. Le directeur et l'inspecteur se déchargent sur le ministre, les formateurs et les stagiaires. Les formateurs se déchargent sur le ministre, les collègues, le directeur et les stagiaires. »

Méthode globale larguée...

Essayez de lire : c'est étonnant !

Sleon une édtue de l'Uvinertisé de Cnabridge, l'odre des lteers dnas un mtos n'a pas d'ipmrotncae, la suele cohe ipmrotnate est que la pmeirère et la drenèire siot à la bnnoe pclae. Le rsete puet érte dnas un dsérorde ttoal et vuos puoevz tujoruos lrie snas porlbème.

C'est prace que le creaveu hmauin ne lit pas chuaqe ltre elle-mmêe, mias le mot cmome un tuot.

Serge LEDRU

Les commentaires de Rachel Boutonnet, qui est titulaire d'une maîtrise de philosophie, sont extrêmement pertinents et lucides. « Quand l'année s'est achevée, dit-elle en conclusion de cette première partie de l'ouvrage, j'étais épuisée, je ne me sentais pas du tout formée pour le métier, mais j'étais au moins indemne moralement. »



Rachel Boutonnet décrit ensuite les trois années d'enseignement qu'elle a effectué en banlieue parisienne au CP, CE1, et de nouveau au CP.

Sa première préoccupation a été l'apprentissage de la lecture. À l'IUFM, la lecture des instructions officielles, la consultation des manuels, les stages effectués dans les écoles obligent les futurs enseignants à employer les méthodes à point de départ global. Celles qui sont basées sur le décodage alphabétique, appelées autrefois méthodes syllabiques, sont rejetées sous le prétexte *de ne pas étudier le sens, d'être ennuyeuses et mécaniques, et de ne pas rendre les élèves actifs.*

Rachel Boutonnet s'était, fort justement, rendu compte qu'avec les méthodes à point de départ global (que l'on appelle méthodes mixtes), les élèves apprennent à mémoriser des images et à deviner ce qui est écrit. On les leurre en leur faisant croire qu'ils peuvent lire ainsi, alors qu'ils n'en ont pas les moyens. Lorsqu'on introduit par la suite le décodage alphabétique, beaucoup d'élèves continuent à essayer de deviner, plutôt que de faire l'effort de décoder.

Rachel Boutonnet décide d'apprendre à lire à ses élèves à l'aide de la méthode syllabique. Elle sait qu'elle est à contre-courant et ne parle pas de son choix. Durant les interclasses, elle efface les lignes de syllabes de son

tableau. Malgré des difficultés dues à son inexpérience, ses élèves progressent assez rapidement.

Fin mars, l'inspecteur lui rend visite. Stupéfait de constater qu'elle avait adopté une méthode syllabique à la place des nouvelles méthodes enseignées à l'IUFM, il la menace d'une nouvelle inspection qui « se passerait beaucoup plus mal » si elle ne modifiait pas son enseignement.

Après une année passée dans un CE1 où elle doit rattraper cinq élèves qui ne lisaient pas du tout, l'enseignante reprend un CP. Elle décide d'acheter de ses propres deniers, pour tous ses élèves, un manuel d'apprentissage entièrement syllabique : la méthode Boscher (2).

Elle ne dit rien à ses collègues, recouvre les manuels d'un papier opaque, les fait ranger dans les casiers pendant les récréations, et efface soigneusement le tableau afin qu'on ne voie pas la trace de son travail. Elle devient vraiment une institutrice clandestine.

Ayant obtenu un congé de maternité, elle quitte sa classe en cours d'année. Sa remplaçante est inspectée. L'inspectrice est furieuse lorsqu'elle découvre que les élèves ont travaillé avec la méthode Boscher. Le directeur doit lui prouver qu'il n'était pas responsable du choix de la méthode : l'inspectrice feuillette minutieusement le cahier de factures de l'établissement.

Rachel Boutonnet devait reprendre son service en septembre 2003. Elle attendait les conséquences de « sa faute ».

Son ouvrage met en évidence l'une des causes de l'échec scolaire de beaucoup d'élèves. Deux phrases du texte de présentation résument l'impression que nous laisse sa lecture : « Un document authentique et passionnant : les réflexions stupéfaites, incisives et incroyablement lucides d'une jeune institutrice, pour la première fois confrontée à l'école telle qu'elle est conçue aujourd'hui. On croit rêver parfois... »

Georges DELANGLE
orthophoniste

(1) Les IUFM, créés par Lionel Jospin en 1989, ont remplacé les écoles normales dans lesquelles étaient formés les instituteurs.

(2) Édité depuis 1928 par les Éditions Belin, ce petit manuel, aride et vieillot, ne contient guère que des exercices d'entraînement à la lecture. Beaucoup de parents l'achètent pour apprendre à lire à leurs enfants. Sa longévité prouve qu'il répond à un besoin : les Éditions Belin n'ont jamais vendu autant de manuels qu'en 2003.

Tangage dans le langage

LES numéros 22 à 25 de *Lettre(s)* ont traité de ce que M. Maurice Druon qualifiait récemment dans *le Figaro* de « stupide féminisation jospinienne », féminisation décidée par la seule volonté du Premier ministre de l'époque et sans aucune concertation.

Dire que les femmes ont occupé insensiblement nombre de fonctions autrefois réservées aux hommes serait un truisme. Ainsi, le bâtiment océanographique *D'Entrecasteaux* était commandé naguère par un officier de marine féminin.

Néanmoins, les « décisions » prises par M. Jospin n'ont fait qu'augmenter la confusion. Je n'ai pas la prétention de me substituer aux spécialistes de la langue, je voudrais

simplement essayer de dresser un état des lieux, en me limitant au domaine que je connais le moins mal : l'état militaire, et peut-être ne devrais-je même ne traiter que de la Marine nationale.

J'ai procédé récemment à la lecture des mesures individuelles publiées au *Journal officiel*, concernant principalement le personnel militaire : le résumé ci-après me paraît constituer la synthèse de ces lectures :

Quels que soient les textes (décrets, arrêtés ou simples décisions, etc.) qu'elle signe, M^{me} Alliot-Marie y est toujours, en dépit de ses opinions personnelles, présentée sous le titre de Madame **la** ministre de la défense ;

Les nominations, promotions, inscriptions au tableau d'avancement, y figurent, sauf exception, sous une forme non féminisée. En effet, les textes légaux (notamment la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires, dont l'article 5 définit avec précision les grades de la hiérarchie militaire générale) ne permettent pas la féminisation. Ainsi je note qu'une **officière principale** (*sic*) du Corps technique et administratif des affaires maritimes n'a pu être promue qu'au grade d'**officier** en chef de 2^e classe du dit corps (J.O. n° 2 du 3 janvier 2004, page 315). En effet, sous peine d'être attaquée devant le Conseil d'État, une promotion ne peut être prononcée qu'à un grade conforme à la loi du 13 juillet 1972.

Il n'en reste pas moins que le J.O. n° 297 du 24 décembre 2003, page 22106, confère par arrêté ministériel à une dame (dont le nom importe peu) le grade de médecin **principale** (*sic*), en qualité d'**officière** (*sic*) servant sous contrat. Jusqu'à présent, je croyais que l'adjectif qualificatif s'accordait en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte (Grevisse) ; manifestement j'avais tort, à moins que le mot *médecin* ne soit devenu subrepticement féminin ?

De même, le J.O. n° 6 du 8 janvier 2004, page 738, nomme **la** capitaine Y au grade de **commandante** (*sic*), en qualité d'**officière** (*sic*) servant sous contrat.

On peut noter enfin que lorsque des officiers de même grade, mais de sexe différent, sont promus, leurs grades actuels sont au masculin. Si, par hasard, il s'agit uniquement d'officiers féminins, leur grade est féminisé. C'est ainsi que le J.O. du 21 décembre 2003, page 21928, publie la nomination au premier grade d'officier de deux **aspirantes** (*sic*) de la Marine et de trois **aspirantes** (*sic*) de l'Armée de l'Air.



L'adresse, en date du 8 mars 1998, de l'Académie française à monsieur le Président de la République, signée de M. Maurice Druon, de M^{me} Carrère d'Encausse et de M. Bianciotti, publiée dans le numéro 22 de *Lettre(s)* n'a eu aucune suite. Le rempart constitué par l'article 5 de la loi du 13 juillet 1972 devient de plus en plus fragile, car M^{me} Alliot-Marie s'est déclarée, à juste titre, déterminée à moderniser les dispositions de cette loi. Si nous n'y prenons garde, nous verrons l'article 5 modifié dans son paragraphe 1^o afin d'avoir des équipages comprenant des **matelotes** (d'anguille ?) et dans son paragraphe 2^o de manière que les **officières marinières** (ainsi assimilées aux moules) reçoivent dorénavant les grades de **seconde maîtresse**, de **maîtresse**, de **première maîtresse** ou de **maîtresse principale** ; tout cela serait proprement ridicule et ressenti comme tel par les intéressées.

Il me paraît donc souhaitable que militaires (en activité ou à la retraite), linguistes et grammairiens réfléchissent dès maintenant aux problèmes que pose l'entrée des femmes dans des fonctions autrefois exclusivement occupées par des hommes, sans a priori mais aussi sans esprit de système.

Lettre ouverte au Directeur du Figaro

Monsieur le Directeur,

J'allume souvent (trop souvent hélas !) mon ordinateur pour vous signaler par courriel les accros à la langue française auxquels se livrent vos rédacteurs.

Je n'ai pas d'autre titre à le faire que celui d'honnête homme – comme on disait au Grand Siècle – conforté le cas échéant par la consultation du Bon usage de M. Grevisse, du Dictionnaire de l'Académie et du Trésor de la langue française.

Je viens de constater, une fois encore, que les rédacteurs du *Figaro* ne reculent jamais devant un anglicisme. J'en veux pour preuve l'article n° 6 de la série *Les rois du brut*. On y trouve des distances exprimées en « miles » (*sic*), voire en « miles nautiques ». Puis-je rappeler que le mille (avec deux l) est une mesure de distance légale en France, comme l'indique le décret n° 61-501 du 3 mai 1961 modifié. Ce mille n'a nullement besoin de qualificatif, il vaut 1 852 mètres ; l'expression « mille nautique » n'est rien d'autre que la traduction littérale de l'anglais *nautical mile* ; elle est donc doublement fautive.

Veuillez croire, Monsieur le directeur, à mes meilleurs sentiments.

M. B.

Michel BREM
contre-amiral (C.R.)



L'avenir de « futur »

EN ces temps de crise profonde, d'incertitude et d'inquiétude pour le lendemain, on entend souvent s'interroger sur le « futur » de notre jeunesse, le « futur » de nos entreprises, le « futur » des forces armées, le « futur » de notre développement, le « futur » de nos libertés.

« *Futur* concurrence fortement *avenir* dans l'emploi courant de celui-ci (*préparer l'avenir, craindre l'avenir*), surtout lorsqu'il désigne l'avenir dans ce qu'il a de conjectural, d'inventé et quand il s'oppose à *passé, présent*: *Vivre dans le futur. Un futur d'anticipation.* » (J. Hanse, *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne*, 1983, V° « futur »).

« Ce nom remplace de plus en plus souvent le mot *avenir* sous l'influence de l'anglais *future*. Est-il si difficile de traduire l'anglais "*in the future*" par le français "*à l'avenir*" ? » (J. Capelovici, *Guide du français correct*, 1992, p. 132).

Et effectivement, l'anglais ne semble disposer que du seul mot *future* pour traduire les deux mots français (*Cassel's New French Dictionary*, différentes entrées).

Le néerlandais ne dispose, lui non plus, que d'un équivalent unique, *toekomst* (litt. « avenir »), de telle sorte qu'en Belgique, la confusion provoquée en français par le mot anglais s'en trouve renforcée chez les néerlandophones.

DEUX SYNONYMES ?

Futur ou *avenir* ? Les deux substantifs sont-ils synonymes ? Peut-on les employer l'un pour l'autre ? Les dictionnaires courants sont étonnement confus ou peu diserts sur la question.

Le *Petit Larousse illustré 2001*, par exemple, définit un mot par l'autre : « Avenir. Temps futur ; ce qui adviendra dans les temps futurs », « Futur. Temps à venir ». Pour lui, les deux mots sont donc synonymes.

Si l'on remonte dans le temps, pour A. Furetière, le futur, c'est le temps à venir : « une proposition du *futur* contingent, personne ne peut répondre du *futur*. Il n'y a que Dieu seul qui sache le *futur*, à qui le *futur* soit présent. Tous les devins, astrologues & autres qui se meslent de prédire les choses *futures*, sont des charlatans. » (*Dictionnaire universel*, 1690, V° futur).

Le Dictionnaire de l'Académie française (6^e édition) de 1835 ne connaît comme *futur* substantif que le futur époux, les temps de conjugaison grammaticale et le sens très spécial, en logique, de « futur contingent » (par opposition à « futur nécessaire »), ce qui peut arriver ou non. Quant à *avenir*,

Amour toujours...

On prête à Jean Cocteau d'avoir dit du verbe *aimer* qu'il était le plus difficile à conjuguer de la langue française. En effet, selon cet artiste, finement grammairien : « *son passé n'est jamais simple, son présent est imparfait et son futur toujours conditionnel* » !

il le définit comme « Le temps futur, ce qui doit arriver. [...] se dit figurément du bien-être, de l'état de fortune que l'on peut espérer [...] signifie quelquefois figurément la postérité. »

Pour É. Littré, « le futur est ce qui sera ; l'avenir est ce qui adviendra. Ces deux sens se confondent presque toujours : les siècles à venir et les siècles futurs ne présentent pas d'autre nuance que celle qui est dans la notion même d'être ou de venir. Il n'y a que dans la langue du droit où *futur* ne peut être remplacé par *à venir* : les futurs conjoints. On dirait cependant l'héritier à venir aussi bien que le futur héritier. » (*Dictionnaire de la langue française*, 1863-1873, V° futur, 8.).

Pour le *Dictionnaire pratique Quillet* (1963), le *futur*, c'est « ce qui sera, l'avenir » et l'*avenir*, c'est « le temps à venir, les événements futurs ».

Le Grand Robert (1970) définit les mots comme suit : « Avenir 1° Le temps à venir [...] 2° L'état, la situation de quelqu'un dans le temps à venir. 3° Se dit également d'une collectivité humaine, d'une idée, d'une chose. » ; et il définit « Futur 1° Ce qui sera, arrivera [...] 2° Système des formes verbales [...] ».

Le Petit Robert (1973) dit à peu près la même chose : « Avenir 1° Le temps à venir [...] 2° L'avenir de quelqu'un, son avenir : l'état, la situation de quelqu'un dans le temps à venir. 3° Les générations futures. » ; « Futur 1° Partie du temps qui vient après le présent [...] 2° Ensemble des formes d'un verbe [...] ».

Pour le *Lexis* (1979), le futur, c'est l'« avenir dans ce qu'il a d'indéterminé : *L'attente du futur.* », et l'avenir, c'est d'abord « le temps futur : *Dans un avenir prochain, indéterminé.* » !

Les dictionnaires de synonymes ne sont guère plus précis. Pour *futur*, le *Dictionnaire des synonymes Larousse* renvoie à *avenir* – mot qui s'emploierait « dans moins de contextes » – et qui signifierait notamment « futur ; (plus part.) le lendemain ».

Pour le *Dictionnaire des synonymes Hachette*, c'est « ce qui n'est pas encore. *Avenir*, tout ce qui peut arriver, considéré comme un temps lointain et souvent par rapport aux événements qui nous intéressent [...]. *Futur*, tout ce qui doit arriver considéré abstraitement, idéalement. »

Après toutes ces définitions, on n'est guère plus avancé.

LA PISTE ÉTYMOLOGIQUE

Face à pareille confusion, l'étymologie et l'évolution sémantique pourraient-elles nous être de quelque secours ?



Pietà

Rainer Maria Rilke

So seh ich, Jesus, deine Füße wieder,
die damals eines Jünglings Füße waren,
da ich sie bang entkleidete und wusch ;
wie standen sie verwirrt in meinen Haaren
und wie ein weißes Wild im Dornenbusch.

So seh ich deine niegeliebten Glieder
zum erstmal in dieser Liebesnacht.
Wir legten uns noch nie zusammen nieder,
und nun wird nur bewundert und gewacht.



Doch, siehe, deine Hände sind zerrissen – :
Geliebter, nicht von mir, von meinen Bissen.
Dein Herz steht offen, und man kann hinein :
das hätte dürfen nur mein Eingang sein.

Nun bist du müde, und dein müder Mund
hat keine Lust zu meinem wehen Munde – .
O Jesus, Jesus, wann war unsre Stunde ?
Wie gehn wir beide wunderbar zugrund.

Rainer Maria RILKE
mai-juin 1906, Paris

Traduction originale de
Philippe LOUBIÈRE

Ainsi, Jésus, tes pieds revois-je en frémissant
Qui jadis ont été des pieds d'adolescent
Quand je les délaçais, craintive, et les lavais ;
Comme ils étaient troublés dans mes boucles câlines
Et comme un gibier blanc dans un buisson d'épines !

Ainsi tes membres, purs d'étreinte, je les vois
En cette nuit d'amour pour la première fois.
Jamais n'avons-nous encore uni nos sommeils ;
Ne nous est désormais qu'admiration et veille.

Mais, mon amour, tu vois, tes mains sont transpercées ;
Pourtant, ce n'est pas moi, ce ne sont mes morsures.
De ton cœur, pour chacun, béante est l'ouverture
Alors que je devrais seule y avoir accès.

Désormais tu es las et ta bouche harassée
N'a pas goût à ma bouche en mal d'être embrassée.
Ô Jésus, ô Jésus, quand était-ce notre heure ?
Lors, quel départ étrange pour notre male heure...



Futur adjectif est emprunté en 1219 au latin *futurus*, participe futur d'*esse*, être, avec le sens de « qui sera, arrivera ». Dès le XIII^e siècle (1275-1280), l'adjectif est substantivé (*le futur*) pour « l'avenir ». Le terme de grammaire *futur* n. m. (XIV^e siècle) désigne le système des formes verbales qui situe l'énoncé dans un moment après l'instant présent.

Quant à *avenir*, son passé est plus complexe.

Le verbe latin classique *advenire* (→ advenir, avenir, venir), composé de *ad-* (→ à) et *venire* (→ venir), a donné l'ancien verbe français *avenir* (v. 980 ou av.) avec le sens de *survenir, se produire, arriver inopinément*, par accident ou par surprise ; ainsi que, au XII^e s., *convenir*, et aussi jusqu'au XVII^e s., *réussir, parvenir à*, et *s'approcher de*.

Ses participes présent et passé, *avenant* et *avenue*, sont toujours très employés : le premier avec le sens de *qui plaît par son air aimable, sa bonne grâce*, substantivé avec le sens de

modification écrite à un contrat, et dans la locution adverbiale à *l'avenant* avec le sens de *en accord, en harmonie avec ce qui précède*. Le second s'est conservé dans « non avenue » et a donné aussi « avenue », notamment *allée bordée d'arbres*.

Avenir a été étymologiquement refait, en 1239, en *advenir*, verbe qui s'est maintenu avec son sens originel dans une série d'expressions (il advint que, adviene que pourra, quoi qu'il advienne) et a donné un participe : *adventus* (→ avent).

Advenir est entré dans des expressions : *les choses advenir*, les choses à venir, *le temps advenir*, le temps futur (1295) puis *temps à venir* (déjà fin XIV^e s.), qui se sont abrégées par ellipse et substantivées en *advenir* (1427), devenu *avenir* (1647), période du temps non accomplie, postérieure au présent. Le substantif lui-même est entré dans l'expression *a l'advenir* (fin XVI^e s.), devenue *à l'avenir* (1636), en fonction adverbiale pour « à partir de maintenant, dorénavant ».

Parallèlement, le verbe latin *advenire* a donné le latin populaire *advanire*, qui devint l'ancien français *avoindre* (fin XII^e s.) et fut refait en *aveindre* (XIII^e s.), tirer (qqch.) de sa place, et aussi parvenir à. « Vieilli au XVII^e s. et abandonné, il s'est maintenu dans les dialectes au sens concret de "prendre, tirer, saisir" et "atteindre". Un dérivé dialectal, *aveinau* n. m. (1855), désigne l'épuiette. » (Robert hist.).

LA DIFFÉRENCE DÉCISIVE

Et pourtant, les gens un peu cultivés sentent très bien qu'il y a plus qu'une nuance entre les deux mots : les cartomanciennes, les diseuses de bonne aventure ne disent pas le futur, mais prédisent l'avenir ; on dit : *dans un proche avenir* et non *dans un proche futur* ; ce garçon, cette idée, ce projet, cette invention, cette machine, cette entreprise *a de l'avenir* (et non *du futur*). Le recours à *futur* est donc rare.

« Dans l'usage de notre époque, le nom *avenir* désigne les temps que

(Suite en page 14.)



Du bon usage des dictionnaires

QU'ON ne prétende pas qu'un dictionnaire se doit de consigner l'usage courant. Quand l'usage est imposé au peuple français par des généraux yanquis, par des spécialistes yanquis du *marketing*, par des *public-relations* nés à Chicago, ou encore par des illettrés français, l'usage est nul, non avenu. Jusqu'à nouvel ordre sabiral, le rôle d'un dictionnaire me paraît de normaliser le vocabulaire et l'orthographe, bref de contribuer à faire, et non pas à défaire, une langue.

ÉTIEMBLE



(Suite de la page 13.)

connaîtront les gens actuellement vivants, ou les sociétés actuellement existantes : *le gouvernement fait un pari sur l'avenir* ; tandis que le nom *futur* désigne une époque que nous ne connaissons pas, et où l'on s'imagine toute sorte de progrès techniques : *les romans de fiction scientifique nous transportent dans le futur*. » (P. Dupré, *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, V° futur).

L'auteur a mis le doigt, nous semble-t-il, sur un des critères qui doivent nous guider dans l'emploi de ces deux mots, mais son exposé nous semble un rien trop restrictif.

En effet, des gens actuellement vivants, des sociétés actuellement existantes sont susceptibles de connaître un jour, dans cinquante ou cent ans ou davantage, le monde *futur*. De même, des grands-parents ne connaîtront jamais l'*avenir* de leurs petits-enfants ; par contre, ils connaîtront, s'ils sont croyants, la *vie future* (locution née au XVIII^e siècle pour désigner la vie qui doit succéder à la vie terrestre ; Robert hist.), vie future qui leur viendra avant qu'arrive l'*avenir* de leurs petits-enfants.

D'une part, le futur est, en principe, plus éloigné de nous que l'*avenir*. *Avenir* désigne les temps que connaîtront, ou sont susceptibles de connaître les gens actuellement vivants, ou les sociétés actuellement existantes ; *futur* désigne une époque que nous ne connaissons en principe pas et qui verra un monde ô combien différent sur tous les plans de celui que nous connaissons.

D'autre part, le terme *futur* est plus indéterminé, plus général que celui d'*avenir*. Il est fait d'une somme d'avenirs particuliers, mais pas seulement. Il s'étend aussi sur une période de temps infiniment plus longue. On peut imaginer, le cas échéant avec une marge d'erreur, un ou plusieurs avenirs particuliers, celui d'une personne, celui d'une société, celui d'un pays. Il est quasi impossible de nous représenter le futur.

Les auteurs de science-fiction ne s'y risquent d'ailleurs pas, qui font évoluer dans d'autres mondes des gens tout à fait comme vous et moi, mais habillés un peu plus sophistiqués et se déplaçant à bord d'engins plus rapides pour lutter

Siglomanie

DEPUIS quelque temps, un nouveau mal ronge de l'intérieur la langue française, c'est la siglomanie. Le moindre organisme, le moindre document, la moindre expression, pourvu qu'elle se répète plusieurs fois dans un texte, sont affublés d'un sigle. C'est pratique, c'est court, c'est économique. C'est rentable.

Hier utilisé avec modération, et systématiquement écrit en capitale, ce qui avait au moins le mérite de la clarté, le sigle se répand aujourd'hui à tous les coins de phrase, parfois mis à la sauce minuscule, parfois majuscule, selon le bon plaisir du rédacteur, qui en use et en abuse. Une « loi » nouvelle (d'où sort-elle ?) voudrait que l'on écrive en minuscule les sigles qui se prononcent comme un nom commun, et en majuscule ceux que l'on épèle : on écrira le Medef, mais FO, la CGT, la CFTC... On écrira l'Onu si l'on prononce « onu », et ONU si l'on épèle les trois lettres « O.N.U. » À Cherbourg, nous avons la Cuc (Communauté urbaine de Cherbourg), à Lille et à Lyon, ils ont la... ?

C'est horrible. Certains textes en deviennent illisibles, et même carrément incompréhensibles.

Qu'en dites-vous ?

Yves MURIE

contre des robots plus performants que ceux actuellement existants.

CONCLUSION

Le plus sage semble donc de garder à *futur* son sens absolu : le futur. Point.

Et si nous voulons parler des événements qui surviendront dans la vie d'un individu, d'une collectivité, d'une idée, d'une invention, d'un système de communication, et qui peut-être y mettront un terme, utilisons *avenir* : l'*avenir* d'un étudiant, l'*avenir* du gouvernement, l'*avenir* des droits de l'homme, l'*avenir* de la radio, l'*avenir* de la langue française.

Stéphane BRABANT



Touche pas à ma langue

Dans son n° 521 du 27 mai 2004, notre confrère le quotidien Metro a publié la chronique d'humeur de l'écrivain Jean-Marc Parisis qui s'insurge, dans une langue savoureuse, contre les dégâts occasionnés par la novlangue des textos (souvent appelés « SMS », de l'anglais Short Message Service), novlangue auprès de laquelle le style télégraphique d'antan semble fleuri.

Jean-Marc Parisis est connu de la république des Lettres pour la biographie qu'il a consacrée au dessinateur humoristique Reiser, parue chez Grasset, ou pour le roman Renvoi d'ascenseur, publié à la Table ronde.

Voici quelques extraits de cette chronique tonique, pour nous convaincre que nos associations de sauvegarde et d'expansion de la langue française ne sont plus les seules à sonner le tocsin.

LE pouce est devenu le doigt à tout faire. On le suçait, on le levait, on déjeunait même dessus. Maintenant, on écrit avec et ça se gâte. À 15 centimes en moyenne le SMS, on peut désormais écraser la langue. L'épidémie de charabia achève les profs qui croyaient encore à l'orthographe et à la grammaire. Après la maladie de la tchatche folle transmise par le téléphone portable, voici le SMS, le Sado Maso Style, qui torture la langue et l'humilie. Sur un petit écran, les lettres se « bâtonnent », des mots masqués copulent avec des chiffres. [...] Avec le SMS, chacun peut faire son petit numéro sur le dos de la langue, délirer dans l'invention infantile et narcissique de son

propre sabir, imposer sa règle au mépris de la règle commune. Rien à voir avec le partage du sens. Regarde ma prose et merde si c'est imbitable. Fausse liberté, fausse présence, mais vraie violence.

La novlangue phonétique du SMS n'a rien inventé. C'est le vieux principe du rébus à base de chiffres et de lettres.

[...] À l'heure du portable et du courriel, le SMS ne sert strictement à rien, qu'à ruiner le le partage du sens et à faire du pognon. Sur la menace de dislocation du sens, on n'a guère entendu les ministres de la Culture et de l'Éducation nationale. Sur le pognon, en revanche, Devedjian, délégué à l'Industrie, s'est prononcé : le

prix du SMS doit baisser, les opérateurs font trop de bénéfices. Mauvaise idée. Pourquoi baisser des tarifs que personne ne rechigne à payer ? En bonne logique libérale et phonétique, le fric doit circuler à la vitesse du son. Le mieux serait que les opérateurs reversent une partie de leur manne aux instituteurs, aux facteurs, aux petits éditeurs, aux infirmières, à tous ceux qui défendent les vertus des mots, les font voyager de mains en mains, chuchoter de lèvres en lèvres. La langue n'est pas sacrée, elle est juste vitale pour vivre ensemble. On n'écrit pas avec le pouce. Le pouce n'est pas un doigt d'honneur.

Jean-Marc PARISIS
écrivain

Suite sans fin

Petite chronique des formules reçues

Revoir sa copie ;
Résultat des courses ;
Rangé des voitures ;
Il est bien dans sa tête (dans ses basquettes) ;
Y a pas photo ;
Du beau linge ;
Nos chères têtes blondes ;
La plus belle avenue du monde ;
Siffler la fin de la récréation ;
Faire un tabac ;
Nous sommes tous concernés ;
Reprendre son bâton de pèlerin (le Pape) ;
Laisser les couteaux au vestiaire ;
Circulez, y a rien à voir !
Silence radio ;
Faire le ménage ;

Le style flagorneur :

La Rolls de sa très gracieuse Majesté s'immobilise devant le perron ;
En mission à l'étranger, le ministre s'accorde quelques jours de tourisme (il le mérite bien) ;
Le ministre rentre de vacances dès le 1^{er} septembre (il a hâte de retrouver ses dossiers).

Le flagorneur convivial :

Nous travaillons pour vous (une entreprise sur un chantier) ;
C'est à nous de vous faire préférer le train (c'est pas gagné !) ;
Au revoir et à bientôt (sur la porte du métro) ;

Merci de votre visite (la Poste) ;
Nous vous devons plus que le courant ;
Nous vous devons une autre banque (Crédit lyonnais) ;
Bienvenue à X. (à l'entrée d'une banlieue) ;
Et une mention spéciale pour l'omniprésent « ensemble ».

Jean MEURIOT

... Post scriptum de la rédaction :

Bonne soirée ;
À bientôt ;
La Poste (*sic* pour la poste).



Histoire belge

IL était *dix heures quart* un beau jour d'été, lorsque Albert décida d'aller rendre visite à sa *bonne maman* habitant au *septante-deux, drève* des Escargots à Ottignies.

« À tantôt », lança-t-il à sa famille, et il s'éclipsa. Le *tram* vicinal ayant été supprimé, il fut obligé d'y aller en train. À la gare, il alla à l'*aubette* acheter une revue qui lui coûta *nonante* francs.

Lorsqu'il activa chez sa *bonne maman*, elle était absente, mais il tomba sur Élise, la *femme à journée* qui nettoyait par terre avec une *loque à reloqueter*, tandis que dans le garage, un homme triait d'autres vieilles *loques*, probablement des *loques à poussière*. Entrant dans le salon, Albert y trouva un beau *bro* : une chatte n'y aurait pas trouvé ses petits ! Même spectacle dans la salle de bains où les *essuies* jonchaient le sol. *Bonne maman* n'a vraiment pas d'ordre ! Pour le faire patienter, Élise proposa à Albert les quelques *boules* acidulées qui restaient dans un sachet sur la table de la cuisine, lui disant :

« Elles sont trop *sures* pour moi, je ne les aime pas.

– *Moi bien !* » rétorqua Albert, qui en prit une et l'avalait goulûment, puis laissa maladroitement tomber le sachet. Cela n'étonna personne, car tout le monde sait qu'Albert est un gros *soekeleer*.

Lorsque, tenant en laisse Follette, son inénarrable *zineke*, la *bonne maman* arriva enfin, elle expliqua qu'elle était exténuée et qu'ayant mal aux pieds, elle *savait* à peine marcher. Elle avait été à Bruxelles. *En rue* elle avait rencontré Gustave, un *zieveerer* on ne peut plus *ennuyant*, qui ne put s'empêcher de lui raconter que son fils *avait marié* une fille assez *spitante* et avait loué un *kot* où il vivait avec elle.

Enfin débarrassée de Gustave, *bonne maman* avait acheté quelques *couques* et un *pain français*, mais n'*avait pas eu facile* pour trouver chez un légumier les *chicons* qu'elle comptait faire cuire le soir même pour les servir avec une *tête pressée*, au *souper* ou au *dîner* du lendemain.

Elle raconta qu'arrivée à Bruxelles *entre l'heure de midi*, elle y avait rencontré Léopold, son autre petit-fils, toujours coiffé de son éternel *pinemouche*. Il lui avait dit qu'il voulait s'acheter un vélomoteur.

« Mais *je ne peux pas de mes parents*.

– Tu vas l'acheter tout de même ?

– *Non peut-être !* » Ce Léopold a son caractère et sa mère a souvent dit de lui qu'*elle ne savait pas de chemin avec !* Mais il est gentil et avait eu pitié de sa *bonne maman* qui avait si mal aux pieds. Il avait demandé à son père de la reconduire chez elle en voiture.

« *Qu'est-ce que c'est que ça pour une voiture ?* avait questionné la *bonne maman*.

– C'est une deux chevaux. »

À peine était-elle arrivée chez elle, qu'Albert l'interrogeait :

« As-tu acheté l'outil que tu m'avais promis ?

– Non, mais tu l'*auras de bon*, répondit la grand-mère.

– Alors *ça clope !* » se réjouit le jeune garçon. Il raconta que le matin son petit frère avait renversé une bouteille de lait et qu'*il en avait eu sur son pet de sa maman*. Mais il s'aperçut qu'il était l'heure du goûter et déclara :

« J'ai envie d'aller chez l'Italien m'acheter un cornet de *crème à la glace*.

– *Fais seulement*, lui répondit *bonne maman*, mais as-tu remarqué qu'il *drache* ? »

Heureusement pour Albert et miraculeusement pour la Belgique, la *drache* cessa bientôt et lorsqu'il s'aperçut qu'il était déjà le *quart de six heures*, Albert *s'encourut* vers la gare... où il arriva juste à temps pour voir le train s'éloigner.

Paul FRÈRE

DICTIONNAIRE DES BELGISMES

dix heures quart : dix heures et quart.

septante-deux : soixante-douze.

drève : allée bordée d'arbres.

à tantôt : à tout à l'heure.

aubette : kiosque à journaux.

nonante : quatre-vingt-dix.

femme à journée : femme de ménage.

loque : chiffon.

loque à reloqueter : serpillière.

bro : fouillis, beau désordre.

essuie : essuie-mains, serviette de toilette.

boules : bonbons.

sur : acide.

moi bien : moi si.

soekeleer (prononcé *soukelaire*) : maladroit.

zineke : chien bâtard.

savait : pouvait.

en rue : dans la rue.

zieveerer : bavard inintéressant.

ennuyant : ennuyeux.

avait marié : avait épousé.

spitante : enjouée, primesautière.

kot : petit studio, *loft*.

couque : petite pièce de pâtisserie.

pain français : baguette.

légumier : marchand de légumes.

chicon : endive.

tête pressée : fromage de tête.

souper : repas du soir (dîner).

dîner : repas de midi (déjeuner).

entre l'heure de midi : période comprise entre midi et deux heures (dans l'Est de la France, à Metz par exemple, on dit : *entre midi*).

pinemouche : bonnet (souvent avec pompon).

je ne peux pas de mes parents : mes parents me l'interdisent.

non, peut-être ! : oui, bien sûr !

je ne sais pas de chemin avec : je ne sais pas

comment m'y prendre.

qu'est-ce que c'est que ça pour une voiture ? : quelle voiture a-t-il ? (traduction littérale du flamand).

tu l'auras de bon : tu y auras droit (c'est comme si tu avais un bon pour...).

ça clope : équivalent du suisse « ça joue », ça marche, c'est juste.

en avait eu sur son pet : avait reçu une fessée (le pet = le « derrière »).

crème à la glace : crème glacée.

fais seulement : ne te gêne pas, je t'en prie.

drache : forte pluie, d'où aussi *dracher*.

le quart de six heures : six heures moins le quart.

s'encourir : partir en courant, s'enfuir.

(extrait du bulletin Le Nénuphar n° 25.)



Lettre ouverte... aux fautes !

Cher Ami,

Vos bonnes nouvelles me font plaisir. Je vois que, au niveau de la santé, vous êtes en excellente forme, aussi bien physiquement – il est vrai que vous n'avez pas, comme moi, atteint la soixantaine – qu'intellectuellement. Pour ma part, en termes de mon état sanitaire, je sens que je m'efface, m'effeuille, m'effiloche, m'effondre... et effectivement, cela m'effraie quelque part, si j'ose dire.

Sérieux s'abstenir

Grammaire

ON a souvent dit que la grammaire était rhubarbative parce qu'elle faisait autant d'effet sur certains que la rhubarbe. On reconnaît le sujet du verbe en posant la question *qui est-ce qui* à quelqu'un capable de répondre. Exemple : *qui est-ce qui* opère à kyste ou double ? Réponse : le chirurgien.

Le complément d'objet direct répond aux questions *qui* ou *quoi* posées après le groupe sujet-verbe. Exemple : « Quand Médor boit de l'eau, Minet râte ».

Dans une phrase bien tournée, il y a toujours au moins un verbe ; il faut faire attention aux conjugaisons. Passé simple : « La voiture folle enfonça la devanture du magasin de fromage, mais il y eut plus de beurre que de mal ». Passé composé : « Le gnome a fait le baise nain à la comtesse ».

D'une façon générale, plus on rit en faisant de la grammaire, plus on devient grammairieur en français. Pour écrire correctement un pronom relatif, il convient d'avoir un stylo : « Cet élève *qui* mangeait tout le temps a été placé au cours alimentaire ».

Il existe des tournures tarabiscotées : « Gérard, vous eussiez ôté vos pompes sur le paillason, vous n'eussiez pas souillé ma moquette en laine et mohair ».

Yak RIVAIS

Serait-ce un dysfonctionnement de mes neurones ? J'ai tendance à confondre les élus, les élites, les zélotes, les zéros, les héros, les euros, les hoplites, les Hottentots, les Hongrois, les Hurons, les Hutus, les harkis, les harengs, les harems, les homos et autres zozos hantés ou handicapés. Il me faut vous confier ce que mon médecin de famille m'a révélé : « Confidentiallement, je dois vous dire que vous vous approchez de la fin. » Je n'ai pas réussi à savoir, pour l'instant, quel en est le délai.

Mais c'est mon épouse qui m'inquiète : elle a plus en plus de difficultés à trouver ses mots. Je crois qu'elle souffre de cette maladie – ah ! j'ai oublié son nom – qui fait que l'on perd la mémoire... C'est bien triste. Si l'un de nous venait à disparaître, je me retrouverais drastiquement seul.

Enfin, pendant que je me bats héroïquement à l'assaut de mots fléchés ou croisés, elle parcourt nos rues piétonnes à la recherche de la bonne affaire. Justement, vient de s'ouvrir un magasin pour les meufs, un espèce de fourre-tout. Elle est hypermotivée devant l'opportunité de dénicher des occasions de faire marcher sa Carte Bleue : l'autre jour, elle a bénéficié de soldes excessivement avantageuses.

À propos du cambriolage dont nous fûmes victimes, les keufs qui travaillent sur la région sont tous unanimes : pas de nouvelles à ce sujet, mais ils ne désespèrent pas de mettre la main sur les voleurs (présumés) qui avaient récupéré nos bijoux. Les dernières statistiques montrent que le sentiment d'insécurité enregistre une baisse significative ; reconnaissons que la montée des crimes et délits n'est pas compatible avec celle de la région parisienne.

J'aurais dû vous envoyer une photo : je commençais à me laisser pousser la barbe, genre Jules Ferry.



Mais je l'ai rasée, vu mes convictions citoyennes. Ma fille, qui sortait avec un voile manifestement ostentatoire les jours de frimas, se contente maintenant d'un bandana (moins ostensible mais moins efficace). Cependant, son problème, c'est le bijou tête de Maure qu'elle porte autour du cou, signe incontestable de communautarisme. Il a 2 cm et 2 mm de haut. Suffira-t-il de faire limer ces 2 mm ? Enfin, dans un autre domaine, voici une bonne nouvelle : elle a cédé, partiellement, à mes objurgations contre l'anglomania : au lieu de dire « oké », elle dit maintenant « oké d'accord » ! C'est un challenge qui doit être relevé patiemment.

Je pense que vous avez vu le résultat de cette nouvelle Euroloterie. Ces gens de Bourges qui ont raflé des milliards d'euros ! Vous allez sans doute, au lieu de gratter chaque semaine un ticket dans l'estaminet du coin, m'imiter en accomplissant un voyage dans le Cher : on risque de gagner gros*.

Bien cordialement,

E. S.

* en tout cas, vous aurez droit à deux repas gratuits dans le Macdo de votre choix si vous trouvez le nombre exact de fautes de français subrepticement introduites dans ce texte.

Coups de langues

Nouvelle d'Yvan Gradis, illustrée par Colette Pourroy (17 pages, format A5) : une fiction qui ne devrait pas laisser indifférents les lecteurs de notre revue... S'adresser à Droit de comprendre, 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris (prix : 1,50 euro, port compris).



(À remplir ou à recopier sur papier libre et à retourner à l'Asselaf, 39, avenue de Saxe, 75007 Paris)

L'Asselaf est une association d'intérêt général ; le montant des dons et cotisations qui lui sont versés est déductible de la déclaration de revenus des adhérents (mais non des simples abonnés). Un reçu fiscal est ainsi envoyé automatiquement chaque année à chaque adhérent ou donateur.

Je soussigné(e) (PRÉNOM, NOM).....

Né(e) le.....

Adresse.....

Téléphone.....

Profession.....

Courriel (adresse électronique).....

OPTIONS POSSIBLES

OPTIONS RETENUES

- Déclare souscrire (ou renouveler) un abonnement annuel à la revue Lettre(s) ;

Tarifs. – Abonnement sans adhésion.....	20 euros (131,19 F)
Abonnement complémentaire de l'adhésion.....	10 euros (65,60 F)
Abonnement de soutien.....	30 euros (196,79 F)
	(minimum)	

- et adhérer (ou renouveler mon adhésion) pour un an à l'Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française.

Tarifs. – Membres actifs.....	30 euros (196,79 F)
Membres étudiants, collégiens, lycéens, chômeurs.....	10 euros (65,60 F)
Membres bienfaiteurs.....	60 euros (393,57 F)
	(minimum)	

TOTAL : =

(Hors tarifs de soutien ou tarifs sociaux, le montant normal correspondant à l'abonnement et à l'adhésion est donc de 40 euros, soit 262,38 F).

Ci-joint un chèque bancaire ou postal, correspondant aux options retenues, rédigé à l'ordre de l'Asselaf.

À....., le.....

Signature :



BA GATELLES & VURES

• Orthographe et grammaire sont des domaines où l'on peut informer et discuter en s'appuyant sur des règles et des usages ; mais il est un domaine où celui qui écrit doit se sentir maître absolu et responsable unique, c'est le domaine du style. Là, l'écrivain et le journaliste sont seuls en face de leurs lecteurs ; on peut les critiquer et ils ont le droit de se défendre, mais il est rare qu'ils puissent le faire en s'appuyant, en se reposant, sur des règles qui lui diront souvent : *ad libitum*.

• Alors qu'un peu de réflexion suffit à l'éviter, la confusion est fréquemment commise dans les journaux entre l'adjectif *quelque*, qui s'accorde (quelques personnes), et l'adverbe homonyme, toujours invariable (quelque deux cents personnes) : « *sur quelque deux milliards de bénéfiques, quelques millions seulement seront taxés* ». Où cela se complique, c'est avec la locution *quel que, quelle que*, en deux mots distincts ; il arrive qu'une négligence, ou la hâte, soient à l'origine de... quelque erreur, voire de... quelques erreurs. Il eût mieux valu y veiller... quelle qu'en soit la cause, et quels qu'en soient les auteurs !

• On sent aussi l'incertitude pour accorder ou non le mot *même* selon qu'il est adjectif ou adverbe, surtout en présence de la locution *ceux-là*. Faut-il écrire « ceux-là même » ou « ceux-là mêmes » ? Si, comme dans *nous-mêmes, eux-mêmes*, le mot était précédé d'un trait d'union qui l'associât au pronom le précédant, la marque du pluriel serait de règle ; mais ce n'est pas le cas : aucun lien graphique avec ledit pronom. Selon nous, il faut presque toujours le pluriel, car *ceux-là mêmes*, dans la plupart des cas, forme un ensemble pronominal unique et complet. La grammaire offre cependant une exception, lorsque *même* est incontestablement adverbe et pourrait, d'office ou à la rigueur, se placer devant *ceux-là*. Ce seul exemple doit paraître démonstratif : *il m'a vendu ceux-là mêmes tout défraîchis* (ceux que vous voyez ici), mais : *j'aurais acheté ceux-là même tout défraîchis* (même défraîchis je les aurais achetés). Le cas, toutefois, ne se présente pas forcément de façon aussi nette ; alors, l'auteur décide, avec ce moyen pour le guider : *même* s'accorde s'il fait corps avec *ceux, ceux-ci, ceux-là*, et ne reste invariable que si, à l'analyse, on peut le détacher du pronom.

• Le janotisme suscite en général la plaisanterie ; celui-ci est plus morose parce qu'il nous conte à sa façon un accident : « L'avion s'est écrasé au décollage dans une forêt. » *Sic*.

• Un embarras souvent constaté et souvent ressenti réside dans le choix, en certains cas, entre *de* et *des*. L'option, en effet, est parfois difficile à expliquer et à défendre autrement que par une référence à l'usage, qui n'a pas pléthore d'argu-

ments rationnels à présenter. « Ils ont franchi de hautes montagnes couvertes de neiges éternelles »... euh ! « dont des neiges éternelles couvraient les sommets »... « Ils ont rencontré des hauts magistrats exerçant de très hautes fonctions ». Le professeur qui fait comprendre à ses élèves, en une leçon, le comment et le pourquoi des échanges entre la préposition et l'article contracté qui la contient en puissance, celui-là a bien du mérite. Le seul Petit Robert, jouant simplement son rôle de dictionnaire (c'est déjà beaucoup !), n'y consacre pas moins de cinq articles.

• Au stade primaire, on a toujours enseigné en gros que le préfixe grec *anti-* signifie « contre » et annonce l'opposition (exemples : *antigang, antiseptique*), et que son paronyme *anti-* annonce une chose qui vient « avant », comme, précisément, dans *antécédent* et dans *antérieur*. La pratique la plus élémentaire de la langue écrite révèle le caractère relatif de ces définitions. Ainsi, dans *antidater*, c'est l'antériorité, et non l'opposition, que signifie *anti-*, tandis que *anté-*, dans *antéchrist*, c'est l'opposition, et non l'antériorité.

• Un lecteur de la revue *Lire* a, dans le numéro de novembre dernier de cette publication, regretté que, chez les gens de l'écrit, la mention de renvoi « voir » soit quasi abandonnée et remplacée souvent par « cf. » ; nous faisons nôtre cette critique de M. Michel Tanase, du Blanc-Mesnil. Les deux mentions ne recouvrent pas la même indication au lecteur. *Voir* l'incite à se reporter plus haut ou plus loin dans l'ouvrage, ou ailleurs ; *cf.* est l'abréviation de l'impératif latin *confer*, qui veut dire « comparez », pour un exemple ou une référence. C'est là une de ces confusions qui nuisent à la qualité d'un texte.

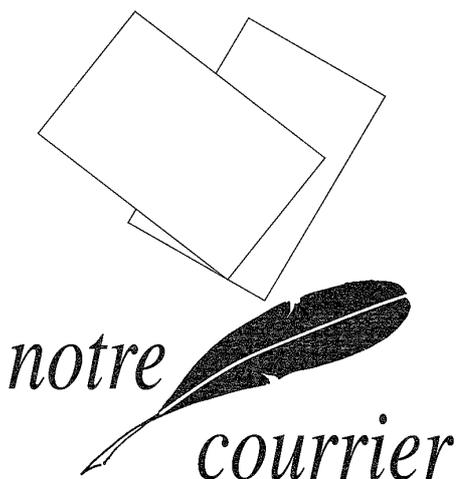
• La féminisation continue son petit train. Titre du *Monde* daté du 20 mai 2004, sur la moitié de la page 4 : « La presse tresse des lauriers à la chef du Congrès » (il s'agit de Sonia Gandhi, présidente du parti du Congrès, en Inde). Ce que l'on peut se demander, c'est : pourquoi féminiser seulement l'article et ne pas écrire : « la cheffe », comme nous venons, par cohérence avec le sens même de cet écho, d'écrire *la présidente*, alors que « président » est tout à fait ambivalent pour la fonction. Le plus probable est qu'un jour on s'inclinera devant l'usage qui aura prévalu. — Dans *le Canard*

enchaîné du 19 mai, page 4, cette féminisation signée de Brigitte Rossigneux : « ... les conseillers [...] n'osent pas trop sévir contre le procureur (une femme) et son substitut [...]. Grande première [...], la directrice des affaires juridiques du ministère [...] décide que c'est à elle [...] que revient le droit de noter la procureure. » Bah ! c'est un virus, mais bénin.

• De virus, mais électronique, c'est de cela que parlait le très apprécié Bertrand Poirot-Delpech en conclusion de sa chronique « Et le présent, dans tout ça ? » (*le Monde*, 12 mai, page 16). Une citation et son contexte m'ont laissé perplexe. L'auteur s'interroge à propos de « l'exploit de l'internaute allemand de 18 ans qui a mis en panne des millions d'ordinateurs. Vertige prométhéen du possible ? Jouissance racinienne du "moi seul en être cause et mourir de plaisir" ? Recette tentante pour les adversaires du trop riche Occident ? » Que notre académicien ait orthographié *seul* au masculin, alors que cet adjectif est au féminin au vers 1318 d'Horace (acte IV, scène V), où c'est la sœur, Camille, qui le déclame, nul ne lui en fera grief : on est bien libre d'adapter une citation ; mais à quel titre Racine interfère-t-il ici avec une tragédie de Corneille ? Je n'ose imaginer, de la part d'un tel humaniste, une confusion par inadvertance entre deux classiques si célèbres. Doit-on plutôt subodorer la « jouissance » que procure à Racine cet alexandrin cornélien, ou lui procurerait s'il l'avait lui-même écrit ? L'ellipse serait hardie, et m'échappe.

• Si des lecteurs de la « grande » presse écrivent souvent à leur journal à propos de futilités, il en est qui, au contraire, admonestent à bon droit les auteurs d'une prose négligée. Je retrouve, dans un numéro déjà ancien d'un quotidien parisien, la lettre d'un lecteur qui proteste contre l'abus du mot *exécution* employé pour désigner n'importe quel meurtre. « Ce mot, souligne-t-il, signifie "mise à mort d'un condamné". On comprend pourquoi les assassins d'otages parlent d'exécuter leurs victimes ; mais reprendre leur vocabulaire, c'est assimiler l'assassinat d'un otage à l'exécution d'un assassin. » Parfaitement raisonné. Toutefois, de nos jours, le mot *exécution* n'a plus tout à fait le même contenu judiciaire puisque, la peine de mort étant abolie, on n'exécute plus les assassins. Les preneurs d'otages, eux, prétendent sans doute s'arroger un droit de justice en vertu duquel, n'étant point abolitionnistes dans ce domaine, ils ont *exécuté* leurs prisonniers en toute légalité ! Notez qu'une autre impropiété s'est répandue : on entend souvent dire sur les ondes que des soldats ou des manifestants ont été abattus ; naguère encore, on n'abattait que le bétail.





Notre espoir dans une francophonie plurielle

Merci infiniment d'avoir présenté l'A.R.DI.FLE dans Lettre(s) n° 36 que je viens tout juste de recevoir et de lire avec intérêt. J'enregistre avec beaucoup de respect et d'admiration votre engagement francophone et me rends compte de la complexité du combat pour la défense du français en France. Quand je lis les réflexions de M. Pérez de Cuéllar parues dans votre bulletin, je m'étonne de voir certains officiels français faire peu de cas de leur langue ou prendre parfois des attitudes en faveur d'une autre langue qui se veut dominante. Mais l'espoir est permis quand on voit de par le monde des millions de francophones militer pour une francophonie plurielle. En attendant le plaisir de vous lire ou de vous rencontrer éventuellement, je vous envoie mes chaleureuses salutations.

Abdallah Hami
Taret (Algérie)



Désastreuse méthode globale

Bien d'accord avec votre dernière Lettre(s) et merci à M. Abderrahmane (rubrique « Courrier »). Je m'insurge moi aussi contre le groupe nominal et le groupe verbal. Et s'il n'y avait que cela ! Il y a pire : c'est « l'expansion du nom » ; ainsi, dans « une tarte sucrée », « sucrée » est l'expansion du mot « tarte » !

À propos du latin, c'est dès le CM1 que l'on devrait initier les enfants de France : ils se familiariseraient justement avec le COD, le facile accusatif ; et les finesses des datifs

et ablatifs les aideraient également pour le COI.

Un hebdomadaire vient nous apprendre qu'il n'y a pas de cancrs en Finlande. Mais ce que l'auteur de l'article ne dit pas, c'est que les petits Finnois font du latin dès leur plus jeune âge. [...]

Pour ma part, je n'ai plus aucun espoir tant que perdureront en grande maternelle et en CP les méthodes semi-globales, clones de la globale : là est la genèse du désastre du primaire, amenant la violence au collège !

Michèle Darde
75 Paris

Florilège d'expressions reçues

Merci à André Bourin pour sa « Petite chronique des formules reçues ». Savez-vous qu'il existe un ouvrage fondé sur le même « florilège » (si l'on ose dire !) d'expressions trop communes ? Auteur : Vincent Malone ; titre : Faut pas se laisser abattre. Le petit livre de l'optimisme ; éditeur : Robert-Laffont, 2002. Sur l'une des pages de garde, je relève : « Y a pas photo », « Tu me cherches ? Tu vas me trouver. », « Messieurs-Dames », « Il faut décompresser », « N'importe quoi ! » et d'autres.

Bernard Farge
46 Cahors

L'important...

« R.O.S.E.S. : Research Centre (sic) on Transition Economics, Maison des Sciences économiques. »

Voilà la manière dont s'intitule un laboratoire payé par le CNRS et l'Université Paris-I, c'est-à-dire le ministère de l'Éducation nationale, cumulant ainsi le mépris du français et l'ignorance de l'anglais.

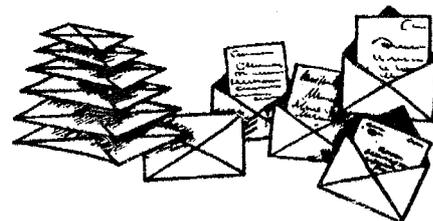
Claude Karnouh
75 Paris

Hexagone, vous avez dit hexagone ?

J'ai lu avec plaisir « Humeur » de M. Watine dans Lettre(s) n° 36 : très bien sont tous les exemples qu'il donne du mauvais français. Mais pourquoi employer le terme « hexagonaux » ? C'est l'horreur totale. Pourquoi ne pas appeler la France la France, au lieu de « l'Hexagone » ? Qui a lancé ce mot que tous les branchés se croient obligés de reprendre ?

Continuez à vous battre pour notre belle langue.

Madame Joab
09 Lavelanet



Hexagone bis

Pouvez-vous vous renseigner au sujet du mot « Hexagone » attribué à la France ? J'ai entendu dire que c'était le général de Gaulle qui l'avait employé le premier.

Madame Paumier
69 Lyon



Le fait d'appeler la France « l'Hexagone », du fait de la possibilité d'inscrire, très grossièrement, la carte de la France métropolitaine dans cette figure géométrique, participe lui aussi des formules reçues, et partant lassantes. Le Petit Robert donne l'expression comme entrée dans la langue écrite en 1934, mais n'en indique pas l'origine. À cette date, le fondateur de la V^e République avait déjà commencé à publier des ouvrages sur l'art militaire, mais n'était pas encore général...

Nos lecteurs en savent-ils plus ?

Ph. L.

Faire respecter les téléspectateurs

Que peut-on faire contre les présentateurs à la télévision et à la radio qui ne finissent pas leurs mots : « l'actu. », « l'info. », « le mat. », etc. ? Cela devient de plus en plus une habitude !

Gabrielle Serra
62 Douvrin

Il n'y a, chère lectrice, qu'une seule chose à faire – et vous l'avez fait sans doute – c'est écrire *directement* à la direction des chaînes de télévision ou de radio en cause pour qu'elle rappelle à tous ses présentateurs leurs obligations tant civiques que professionnelles de respect de la langue française, qui est aussi le respect des auditeurs et des téléspectateurs. De

plus en plus de présentateurs, en effet, tronquent les mots, ne font pas les liaisons, même les plus courantes, et usent d'une familiarité parfois excessive. Ces manquements n'ont de chance d'être corrigés que s'ils sont signalés inlassablement aux plus hauts responsables des chaînes, soucieux qu'ils sont de conserver leur audience.



Dicos pris... en faute

Corrigeant un livre, j'ai voulu m'assurer qu'il faut écrire prie-Dieu mieux que priedieu, et j'ai ouvert mon Larousse. Peine perdue, tous les mots sont en capitales, ou haut de casse si vous préférez. Si je dois être jugé prétentieux de vouloir conseiller les dictionnaires usuels, eh bien, tant pis ! Tous les noms communs gagneraient à être imprimés en minuscules, y compris la première lettre. Cela permettrait à l'usager de voir qu'il y a État et état, Bible et bible, Église et église, Mémoires et mémoire(s), etc.

Georges Pastre
11 Sigean

Vallée d'(A)oste

Le dernier numéro (n° 36) de notre revue publiée un article sur le Val d'Aoste. On aurait aimé qu'on y évoquât la prononciation d'« Aoste ». On disait, il n'y a pas si longtemps, « ost » et mon Larousse en 2 volumes en est encore là. Prononciation qui n'est plus guère utilisée, selon le Petit Robert. Peut-on savoir pourquoi, étant donné qu'on dit « valdôtain », et non « valdaostain » ?

Jean Leconte
93 Saint-Denis

La prononciation « ost » est bien, vous avez raison de le rappeler, la seule correcte et la seule admise dans cette région autonome d'Italie. Et on voit mal, en effet, pourquoi il n'en irait pas de même en français « de France ». Nous n'avons d'ailleurs jamais entendu légitimer jusque là d'autre prononciation que la correcte « ost ».

Il est vrai que le Petit Robert (des noms propres) mentionne qu'elle n'est plus guère

utilisée. Encore faudrait-il dire par qui. Il nous semble qu'il s'agisse là d'un regrettable jugement de valeur – le Robert qualifiant souvent hâtivement de « vieux », « littéraire(s) », « rare(s) » ou « archaïque(s) », nombre de mots que des gens cultivés emploient régulièrement.

S'il est vrai que l'on entend parfois un « Ahoste » qui écorche les oreilles, il n'en faut guère chercher la cause ailleurs que dans l'ignorance. Celle-ci peut être explicable chez quelqu'un de peu instruit ou d'indifférent, mais on regrette que l'ignorance se soit frayé un chemin dans un dictionnaire de renom.

Ph. L.

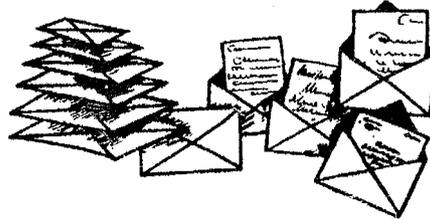
Pauvre subjonctif

Je lis dans le Figaro Entreprises de ce matin, en page 5, la citation suivante de madame Colette Neuville : « J'attends que France Télécom [...] tire les conséquences [...] et revoit (sic) à la baisse... »

Pauvre langue française où les quotidiens les plus réputés confondent allègrement l'indicatif et le subjonctif.

Croyez en mes sentiments les plus tristes.

Michel Brem
75 Paris



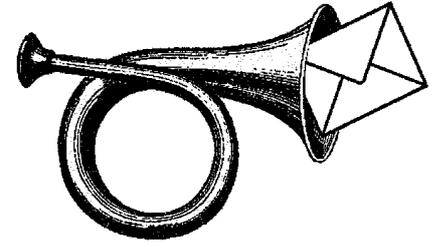
L'essentiel n'est-il que de participer ?

Je suggère de mener une action, sans doute avec d'autres associations, pour forcer à ce que le français soit présent et utilisé aux Jeux d'Athènes cet été.

Ph. Champel
78 Versailles

Ils ont perdu !

L'automne dernier. Un instant avant la finale de rugby, en Australie. Un chœur à la Radio. Dans le genre « musclé » ! et en anglais. Le chant des « Wallabies », pensai-je alors. Eh bien, non : c'était l'hymne – officiel, paraît-il – du XV de... France ! J'ai d'abord cru à une erreur ou, alors, peut-être souffrais-je, côté ouïe, de quelque insuffisance présidentielle. Mais non, j'avais bien entendu : nos chers, nos braves « Tricolores » ont donc choisi une rengaine



anglo-saxonne comme signe de ralliement. Après tout, c'est leur choix mais, côté dignité, il est permis de s'interroger. Et ces Messieurs de la F.F.R. devraient bien nous éclairer à ce sujet. Et un certain M. Lamour (secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports) également.

Enfin, partis comme nous le sommes, ne serait-il pas temps de troquer notre ringarde Marseillaise contre un tout neuf « God save the President » ? Oui, mais alors Dame Laïcité serait mise à mal, et cela risquerait de faire bien du bruit dans les chaumières de France et de Navarre. Décidément, on n'en sort pas.

Robert Planchard
64 Bizanos

Nous partageons, cher lecteur ami du rugby tricolore, votre surprise indignée. Nous avons d'ailleurs égratigné dans un dernier numéro de *Lettre(s)* cette pratique navrante. Sachez cependant que l'association *Droit de comprendre*, dont l'Asselaf est partenaire, a écrit audit M. Lamour une lettre de surprise et de protestation, restée de peu d'effet. C'est que peu de citoyens manifestent leur opinion, voire leur mécontentement, à un niveau élevé de responsabilité, comme c'est le cas d'un ministère ou d'un secrétariat d'État. Si vous ne l'avez déjà fait, nous vous engageons *très vivement* à écrire à M. Lamour pour protester, ainsi qu'à la Fédération (peut-être surtout à la Fédération !).

Ce n'est jamais trop tard pour s'exprimer, ne serait-ce que pour la prochaine fois...

Ph. L.

Tampon

En France ?
alors en français

Je me suis fait faire ce tampon pour une somme très modique, que j'appose à diverses occasions. L'idée a été trouvée très bonne – même excellente –, mais non suivie de réalisation. Ce n'est ni brevetable, ni breveté et je ne réclamerai aucun droit d'auteur...

Christin Hersan
56 Séné



Dialogue

avec nos lecteurs

Aimer aussi la langue allemande

RÉCEMMENT, un homme d'État français de tout premier plan, parlant à la télévision, commença une phrase en disant : « Nos amis allemands... ». Quel heureux changement d'atmosphère, par comparaison avec ce que j'entendais du temps de mon enfance (je suis né en 1912). Aujourd'hui, du fait que par bonheur les régimes impériaux et les dictatures ont disparu d'Europe, il peut y avoir entente entre Français et Allemands, de même qu'il y a concorde depuis deux siècles entre Romands, Alémaniques, Tessinois et Grisons.

Pour que des relations personnelles, et même d'amitié, s'établissent entre gens de langue différente, encore faut-il que chacun prononce de façon correcte les termes appartenant à la langue de l'autre. C'est ce que nous faisons en Suisse romande, région francophone s'il en est, quand nous citons un nom propre allemand, car nous voulons que nos amis alémaniques comprennent de qui nous parlons.

Puis-je me permettre de dénoncer ici la prononciation vicieuse de quelques noms propres allemands, entendue constamment sur les ondes de la radio ou de la télévision française ?

Un compositeur allemand, le chevalier Christoph Willibald von Gluck, est notamment l'auteur de l'opéra *Iphigénie en Aulide*, qui obtint un grand succès à Paris en 1774. Son nom se prononce « Glouc » ; or j'entends toujours dire « Gluc », ce qui est d'autant plus fâcheux qu'il existe en allemand un mot se prononçant « Gluc » ; c'est « das Glück », le bonheur.

Un médecin allemand du XVI^e siècle, Leonhart Fuchs, est l'auteur de nombreux traités de botanique. En souvenir de lui, on a nommé « fuchsia » un arbrisseau ornemental. Or « Fuchs » se prononce « Fouks », et logiquement « fuchsia » se prononce « fouksia ». Pourquoi dit-on toujours « fuchia » sur les

ondes françaises ? C'est négliger l'orthographe du mot, et c'est méconnaître Fuchs.

En France, et particulièrement en Alsace, de nombreuses personnes portent un patronyme commençant par *Schw*, comme *Schwarz* ou *Schweitzer*. Dans de tels noms, qui sont germanophones, la consonne *w* se prononce comme le *v* français. Pour quelle raison devrait-elle être assimilée au *w* anglais ? Aucune ! Pourtant, sur les ondes françaises, on entend constamment « Chouarts », « Chouètsère ». C'est à faire frémir « nos amis allemands », puis les Alsaciens eux-mêmes, enfin ceux des francophones qui ont quelque connaissance de la langue allemande.

Le physicien allemand Hans Geiger est l'inventeur du compteur de particules auquel on a donné son nom. Or j'entends parler, sur les ondes françaises, du compteur « Jéjère ». Voulez-vous prononcer son nom de façon qu'il comprenne qu'on parle de lui ? Alors dites « Ga'igüe'r ». Ce n'est pas plus difficile.

Claude Grosгурin

[NDLR] *Ces observations de notre correspondant de Genève s'expliquent par le fait que, la Suisse étant un pays bilingue, et même trilingue, on est accoutumé d'y respecter la prononciation naturelle des concitoyens de l'autre langue. En France, subsiste une vieille tradition qui est de franciser, soit par la graphie, soit par la prononciation, les mots et les noms étrangers. Cette tradition peut se discuter et tend du reste à évoluer : à l'occasion du mariage du prince des Asturies, la presse française, qui en d'autres temps l'eût prénommé Philippe (comme Philippe V, son ancêtre le duc d'Anjou), a adopté l'appellation, qui selon nous ne s'imposait nullement, de Felipe. En revanche, la tradition de prononcer à la française et non à l'allemande ou à l'anglaise continue de s'imposer pour les noms alsaciens, qui n'ont jamais été prononcés autrement, quand ne serait-ce que par respect pour le choix des Alsaciens d'être et de demeurer Français. – P.S.R.*

Pourpre cardinalice

EN réponse à la demande de *Lettre(s)*, je me permets de compléter la réponse faite par M. Loubière à la question de M^{me} Darde intitulée « Pourpre cardinalice ».

Les dictionnaires Littré et Robert consultés ne donnent qu'une partie de la réponse, celle qui concerne le point de vue des nouveaux cardinaux. Ils sont effectivement *promus au cardinalat*, ou plus justement à la *dignité cardinalice*, ainsi que l'établit le texte du Canon 352 - § 1 du Code de Droit canonique de 1999 :

« Can. 351 - § 1. Pour la *promotion* au Cardinalat, le Pontife Romain choisit librement des hommes qui sont constitués au moins dans l'ordre du presbytérat, remarquables par leur doctrine, leurs mœurs, leur piété et leur prudence dans la conduite des affaires ; ceux qui ne sont pas encore évêques doivent recevoir la consécration épiscopale. »

Par contre, si on se place du point de vue du Souverain Pontife, il s'agit bien d'une *création*, ainsi que l'affirme textuellement le Canon 351 - § 2 :

« Can. 351 - § 2. Les Cardinaux sont *créés* par décret du Pontife Romain de fait publié devant le Collège des Cardinaux ; à partir de cette publication, ils sont tenus aux devoirs et jouissent des droits définis par la loi. »

Définitions que l'on retrouve dans le Canon 351 - § 3 qui présente les deux situations :

« Can. 351 - § 3. Celui qui est *promu* à la dignité cardinalice et dont le Pontife Romain a annoncé la *création* mais en réservant le nom *in pectore* n'est tenu pendant cette période à aucun des devoirs des Cardinaux et il ne jouit d'aucun de leurs droits ; cependant, une fois son nom publié par le Pontife Romain, il est tenu à ces mêmes devoirs et jouit de ces mêmes droits ; mais il obtient la préséance à partir du jour de la *réservation in pectore*. »

J'espère que ces éclaircissements permettront de mieux connaître le vocabulaire des procédures de la Curie.

Christian Mazilier-Loustalet



Leurs réponses...

... et nos réponses

MME Madeleine Klotsche, de Maubeuge, sollicite notre arbitrage sur le cas suivant : « Il y a, à la station radio "Europe", deux journalistes (un homme et une femme) qui, pour indiquer l'heure, emploient la formule : "Il est onze heures passé (ou passées ?) de dix minutes". Cette façon de s'exprimer m'irrite et me devient de plus en plus insupportable. Est-ce snobisme ? Veulent-ils, comme beaucoup hélas !, employer un anglicisme, bien qu'il soit faux ? [...] Ma fille, pourtant amoureuse de la langue française tout autant que moi, prétend, elle, que cette formulation de l'heure est acceptable. Qui a raison ? »

Vos deux journalistes ont le seul tort de faire de leur formulation un cliché dont la répétition a causé votre agacement, bien compréhensible. Mais le Petit Robert, à sa troisième entrée du mot *passé*, fournit cet

exemple : « Il est midi passé de trois minutes », ce qui suffit à mes yeux pour avaliser la locution. Notre langue est libre, souple, ouverte, et la clarté y prévaut sur la règle comme, sur la lettre, l'esprit. Je souhaite que vous recouvriez toute votre sérénité ; vous savez, nous avons tous nos agacements ; moi, c'est en entendant leurs « vingteux-deux, vingteux-trois », articulés comme s'il y avait un *e* après le *t*, alors qu'ils font l'élosion dans « trent'-trois » ! – **P.-V. B.**

ajoute : « En tant que noir, que nègre [...], je tenais à exprimer toute ma colère et mon incompréhension. J'espère que l'on évitera dans l'avenir de nous traiter de nègre ou de négresse, la portée injurieuse et insultante de tels propos n'est plus à démontrer. Le respect », etc. Vous voyez, chère Antonia, qu'il nous fallait bien trouver un synonyme. Hier, ce fut *noir* ; aujourd'hui, c'est *black*. Demain... N'a-t-on pas débaptisé récemment une gare qui portait au féminin le mot

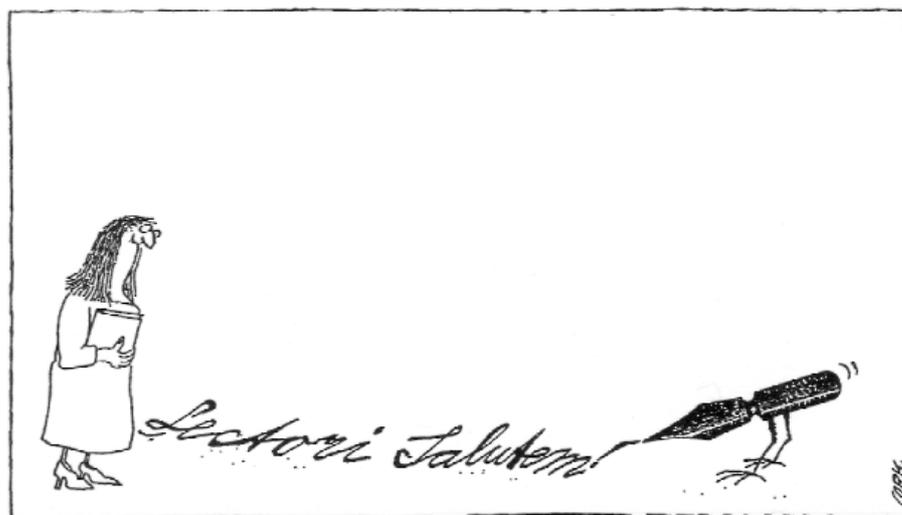
« Manager » d'univers marchand

JE relève dans le Journal officiel du 3 mars 2004 la publication d'un arrêté qui me paraît devoir figurer au florilège si ce n'est au frontispice de la revue *Lettre(s)*.

Parmi d'autres textes réglementaires ayant pour objet de fixer les conditions de délivrance de divers titres professionnels par les services du ministre chargé de l'emploi, cet arrêté crée le titre de « manager d'univers marchand » (*sic*) qui sera désormais obligatoirement utilisé (« *Dura lex sed lex* ») à la place de l'appellation (« ancien intitulé ») de « technicien supérieur en grande distribution » a priori plus familière mais sans doute moins valorisante pour les titulaires.

Au-delà de la cocasserie de l'expression, l'emploi de l'anglicisme « manager » dans un titre professionnel réglementé par l'autorité publique me paraît devoir être dénoncé avec la plus grande vigueur.

Jean-Pierre Chiffaut-Moliard



QUANT à M^{me} Antonia Dineur, de Lillers (Pas-de-Calais), elle approuve ce que nous avons écrit à propos du mot *nègre*, injustement discrédité par l'usage péjoratif que les racistes en ont fait (notre numéro 36) : « J'ai pensé qu'un célèbre nègre, L. S. Senghor, n'avait pas honte de parler de négritude. Alors, pourquoi, depuis quelque temps, faudrait-il dire "noir" ou "black" ? Pourquoi ? » Cette approbation nous est un encouragement. Par malheur, les préjugés l'emportent sur la raison. Comme nous, le quotidien *le Monde* a son « Courrier des lecteurs », et, dans le numéro daté du 2 mars 2004, un citoyen de Palaiseau, M. Diaw El Hadji Thierno, proteste sévèrement parce que, le 21 février, une serveuse de bar martiniquaise était ainsi décrite : « une vieille négresse édentée se traîne vers la table du client ». Le lecteur

proscrit ? D'autres vocables, d'ailleurs, se sont vus bêtement dévalués, par exemple (et cela va de pair avec *nègre*) l'adjectif et substantif *indigène*. Il est difficile de lutter là contre. – **P.-V. B.**

DE Périgueux, M^{me} J. Pensuet nous pose cette question : « L'expression, souvent entendue dans les médias [hertziens] ou lue dans les journaux, "à chaque fois" est-elle correcte ? » En réponse, voici l'avis de deux autorités. Adolphe V. Thomas (*Dict. des diff. de la l. franç.*, Larousse) dit : « Il est plus correct de dire *chaque fois, chaque fois que*, que *à chaque fois, à chaque fois que*, qui sont plutôt du langage familier. » De son côté, Hanse (*Nouv. Dict. des diff. du fr. moderne*, De Boeck-Duculot 1994) déclare que « *chaque fois* est parfois remplacé par *à chaque fois* ». – **P.-V. B.**



Le français d'instinct et le français d'école

Nos compatriotes, chez qui les polyglottes ne sont pas légion, s'étonnent volontiers d'entendre parler leur langue avec aisance, voire volubilité, par des étrangers dont la culture est très moyenne et l'immigration parfois récente. Il a fallu assez peu de temps à telle femme de ménage portugaise ou à tel maçon polonais pour se débrouiller en français ; sans doute ont-ils un fort accent et un vocabulaire réduit, mais ils comprennent, se font comprendre, et de mieux en mieux chaque jour.

Ceux qui viennent des pays décolonisés sont souvent francophones et n'ont guère qu'à s'adapter et perfectionner dans la pratique du français. Combien de Nord-Africains, de Sénégalais, de Vietnamiens, parlent un français plus pur que celui qu'ils entendent autour d'eux ! Les Français, à la faveur de leurs conquêtes, sont loin d'avoir appris pareillement les idiomes des peuples qu'ils dominèrent, ce qui serait pour eux aujourd'hui un avantage et une force.

Les immigrés, peu instruits ou même illettrés, qui se mettent si vite au français parce que c'est pour eux un besoin supérieur et immédiat en font un apprentissage spontané, autodidactique et utilitaire. Au contact d'une population nouvelle, au milieu d'un monde inconnu, ils entrent dans la langue étrangère comme dans une nécessité, car c'en est une. À nos yeux, ils semblent jouir d'une enviable facilité ; même si c'est pour eux une adaptation pénible, il n'en paraît rien, on croirait qu'ils attrapent la langue au vol, qu'ils apprennent d'instinct, et ils ne posent aucune question.

Au contraire, les intellectuels restés dans leur pays se cassent la tête pour apprendre. Un mien ami qui, de par sa profession, est à l'écoute électronique du monde entier reçoit des messages où des aspirants à la pratique du français l'interrogent sur les mystères de notre langue. Pourquoi un arbre *fleuri*, mais un arbre *feuillu* ? Il n'y a donc pas de verbe « feuillir » ? Eh ! non, il n'y en a pas. La raison ? Il faudrait probablement

consulter les philologues, ils en savent plus que nous. Mais l'étymologie elle-même a ses limites ; elle ne remonte guère au-delà du latin, du grec et du sanskrit, le protogermainique est conjectural. Voyez les savants, les vieux celto-manes, les tenants convaincus de la « langue originelle » – soyons livresque et pédant jusqu'à l'os : les très doctes Pedersen, Greenberg, Ruhlen, ce dernier traduit et publié chez Belin... Allez-y si vous voulez, et bon courage ! C'est ma réponse, et celle du mien ami.

Une question souvent posée par des rédacteurs – français – de courriers ou de rapports est du genre de celle-ci : « Dupont est mis à pied ; faut-il écrire qu'on regrette de le voir *congédié* ou *congédié* ? » La réponse ne peut être que normande, puisque les deux formes sont correctes, la première constatant au participe passé l'état où une décision hiérarchique vient de mettre le pauvre Dupont, la seconde désignant verbalement, à l'infinitif, l'acte dont il va subir les conséquences. Il est bon, pour illustrer la réponse, d'y joindre cet exemple : « J'ai vu un homme *tombé* dans la rivière », il y était quand on est arrivé, ou : « ... *tomber*... », c'est-à-dire qu'on a assisté à sa chute – à sa noyade peut-être, le malheureux !

C'est un homme de profession libérale qui nous a demandé : « Pourquoi, sur votre chèque, mettez-vous un *s* à *euros*, alors qu'il n'y en a pas sur les pièces et les billets ? » Je lui ai donné l'explication banale : « En français, le nom de pratiquement toutes les monnaies prend la marque usuelle du pluriel, même lorsque, dans la langue des pays qui émettent ou émettaient celles-ci, le pluriel se marque autrement ; ainsi, nous écrivons : *des livres*, *des marks*, *des yens*, d'où, dans un texte ou un document en français : *des euros*. En revanche, sur les pièces et sur les billets le mot *euro* a été laissé invariable parce qu'ils sont appelés à circuler dans toute l'Union européenne, où le pluriel se marque de façons diverses. » J'aurais pu ou dû ajouter qu'il est un cas où l'on a le choix entre variabilité et invariabilité : payer *en euro* ou *en euros*, selon qu'on

entende l'institution représentée par l'unité monétaire ou cette unité même imprimée sur le papier et frappée sur le métal. Quelques jours après cette conversation, j'ai lu dans *France Soir* (3 janvier 2004) la même question que ci-dessus, posée par M. Marcel Frot, de Franconville, et une réponse identique à la mienne, signée J.-F. C., c'est-à-dire Jean-François Crozier, qui ajoutait ces précisions : « Il s'agit d'un néologisme allemand masculin, invariable. Heureux dénominateur commun, car il y aurait autant de pluriels que de pays (*euros* en français, *euri* en italien, *èvra* en grec, *eurot* en finlandais...). Mais dans l'écriture usuelle chaque langue applique son pluriel. » C. Q. F. D.

Parfois embarrassantes, toujours bien sympathiques, ces interpellations me rappellent un épisode qui, pour moi, est émouvant. Cela remonte à la fin d'avril 1979 et se situe à Srinagar, capitale du Cachemire actuellement indien, où, quand on n'a pas d'interprète, il faut tâcher de se faire comprendre en anglais. Nous vîmes un batelier du lac, petit marchand de souvenirs et de breloques, arrêter son esquif devant notre hôtel flottant. Et, réelle surprise pour nous, voilà qu'il nous parle en un français hésitant, mais clair, compréhensible, et qu'il nous dit : « Je vous ai entendus parler. Je ne viens pas pour vous vendre, c'est pour parler français. » Nous eûmes une conversation très amicale, encore que de peu d'ampleur. Une amie qui nous accompagnait lui acheta un collier peut-être de jade. « Où avez-vous appris le français ? », lui demandai-je. Il me répondit : « À l'université de Srinagar. »

Naturellement, il joignait l'utile à l'agréable, recherchait la clientèle des touristes français, mais où est le mal ? C'était, je pense, un réfugié tibétain, un immigré qui avait dû commencer par apprendre – d'instinct – le cachemiri avant de s'atteler au français... d'école. En repartant, il nous confia le grand rêve de sa vie : voir un jour la tour Eiffel. Attendrissant !

Pierre-Valentin BERTHIER